



**Cultivons l'avenir du Québec
avec les jeunes néoagriculteurs**



**RECHERCHE - AVIS DU
CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE**

Décembre 2010

Cette recherche-avis a été adoptée par les membres du Conseil permanent de la jeunesse lors de sa 175^e séance, le 23 novembre 2010.

Les membres du Conseil permanent de la jeunesse sont : Geneviève Dallaire, présidente, Carmen-Gloria Sanchez, vice-présidente, Andréanne Charron, Marc-Antoine Jetté, Josiane Landry, Alexandre Léger, Jean-Pierre Lord, Véronique Martel, Éric Morin, Isabel Rioux, Nicolas Rousseau, Martin Sigmen, Minh-Tâm Trân et Charles Vincent.

Supervision

Geneviève Dallaire

Recherche et rédaction

Lorraine Fournier

Révision

Renée Dolbec

Collaboration

Gaële Côté
Danielle Gagnon
Carole Rocheleau

Production et édition

Carmen-Gloria Sanchez

À NOTER

Sauf dans les cas où le genre est mentionné de façon explicite, le masculin est utilisé dans ce texte comme représentant les deux sexes, sans discrimination à l'égard des hommes et des femmes.

Ce document est également disponible en version PDF à l'adresse suivante :

www.cpj.gouv.qc.ca/publications/avis-memoires-recherches-propos/documents/regions/neoagriculteurs.pdf

Cette publication a été produite par le
Conseil permanent de la jeunesse
12, rue Ste-Anne, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 3X2

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

ISBN : 978-2-550-60565-2 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-60564-5 (PDF)

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2010



REMERCIEMENTS

Ce document est la dernière recherche-avis du Conseil permanent de la jeunesse. Le 30 mars dernier, le gouvernement du Québec a annoncé son intention d'abolir le Conseil. Malgré cela, notre motivation à mener à terme le dossier n'a jamais fait défaut.

Les entrevues avec les jeunes néoagriculteurs ont dû être réalisées plus tôt que nous les avons prévues. En plein cœur de l'été, la plupart des jeunes rencontrés étaient en période d'intense production. Toutefois, c'est avec une très grande générosité qu'ils ont raconté leur histoire au Conseil. La chaleur de leur accueil n'a eu d'égal que la richesse de leur réflexion.

Le Conseil tient à remercier Simon, Marianne, Nicolas, Marie-Andrée, Francis (Pancho), Héloïse, Sandie, Marypascal, Francis et Sylviane.





RÉSUMÉ

La dernière recherche-avis du Conseil permanent de la jeunesse traite des sujets de la ruralité et de l'agriculture québécoises. Les défis soulevés par ces deux questions suscitent beaucoup d'intérêt et il est clair que les solutions ne peuvent faire abstraction de la participation des jeunes. Le Conseil permanent de la jeunesse a décidé d'explorer plus particulièrement la situation des jeunes néoagriculteurs qui s'établissent dans des secteurs de production en émergence. Ces nouvelles initiatives sont identifiées comme des moyens afin de vitaliser les milieux ruraux.

Un peu plus de 250 000 jeunes âgés entre 15 et 29 ans vivent en milieu rural, soit 17,6 % des jeunes du Québec. Dans l'ensemble, ce sont les régions dites ressources qui ont les plus fortes proportions de jeunes ruraux. Toutefois, en nombre absolu, ce sont les régions centrales qui ont les effectifs les plus élevés. Les milieux dans lesquels les jeunes évoluent ne sont pas homogènes. Ainsi, des communautés rurales, notamment celles des régions ressources, sont confrontées à différents problèmes, dont l'exode de leurs jeunes populations. Des communautés sont en mode survie et doivent se battre afin d'assurer un panier de services de base. Mais d'autres indicateurs nous dévoilent des milieux en plein essor démographique et économique. Plusieurs de ces communautés rurales se retrouvent à proximité des grands centres urbains. On parle de plus en plus de l'arrivée de néoruraux qui soulèvent d'autres types de défis : embourgeoisement, pressions sur l'environnement, menace pour les terres agricoles, etc.

Pour les jeunes qui décident de s'établir en agriculture, le contexte est loin d'être facile. Et dans les faits, c'est l'ensemble du monde agricole qui est actuellement remis en question. La population agricole vieillit. Le taux de renouvellement des générations n'est plus que de 35 %, ce qui signifie qu'un agriculteur sur trois est remplacé. Aussi, depuis déjà plusieurs décennies, le nombre de fermes ne cesse de diminuer au Québec. On estime que six entreprises agricoles ferment chaque semaine. Mais la superficie moyenne des terres agricoles est en hausse, tout comme la valeur marchande des actifs agricoles. Par exemple, la valeur marchande moyenne de l'actif agricole des fermes québécoises approche un million et demi de dollars. Pour les fermes laitières, cette valeur avoisine plutôt les deux millions et demi de dollars. En dehors du cadre d'un transfert familial, l'accès pour des jeunes à des productions contingentées est pratiquement impossible. Ainsi, l'une des stratégies utilisées par des jeunes consisterait à s'établir dans des secteurs qui demandent moins de capitaux de départ. Les secteurs de production moins traditionnels ou en émergence représenteraient des opportunités de démarrage d'entreprises.

Les jeunes sont intéressés à prendre la relève, le Conseil permanent de la jeunesse en a rencontrés. Dix jeunes qui ont démarré des projets dans des domaines de production en émergence ont raconté leur histoire au Conseil. Ces jeunes néoagriculteurs provenaient de différentes communautés rurales du Québec.

Ils ont signifié leur véritable passion pour l'agriculture et la ruralité. Ils ont également fait part de leur solide motivation pour produire des aliments sains, protéger l'environnement et participer au dynamisme de leur communauté. L'histoire de ces jeunes met en lumière les nombreux obstacles qu'ils ont rencontrés : accès difficiles au financement et à la terre, pluralité des démarches pour identifier et obtenir divers programmes d'aide, aléas de la mise en marché, etc. Les jeunes néoagriculteurs font également le constat d'une agriculture fragilisée par la mondialisation des marchés. Ils se préoccupent de souveraineté alimentaire, d'occupation du territoire et de la vitalité de leur communauté rurale.

Il n'y a pas que des ombres au tableau de l'agriculture et de la ruralité québécoises. Les jeunes rencontrés par le Conseil sont le témoignage d'un renouveau qu'il faut collectivement soutenir. À cet effet, le Conseil permanent de la jeunesse formule 17 recommandations au gouvernement du Québec. Celles-ci visent à assurer une relève agricole, à renforcer la contribution de l'agriculture à la vitalité rurale, à privilégier une alimentation de qualité et à développer les connaissances.



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	V
LISTE DES ACRONYMES	XI
INTRODUCTION	13
CHAPITRE 1 – LA RURALITÉ : ENTRE LE RÊVE ET L’INQUIÉTUDE	15
QU’EST-CE QUE LA RURALITÉ?	15
• La définition d’un concept.....	15
• La définition de caractéristiques	16
CHIFFRER LA RURALITÉ QUÉBÉCOISE	17
• Les enjeux relatifs au choix des critères.....	17
• La population rurale totale et la population des jeunes ruraux de 15 à 29 ans.....	18
DISPARITÉ DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS RURALES.....	20
• L’influence des grands noyaux urbains.....	21
• La contribution de l’agriculture	23
CHAPITRE 2 – LE RENOUVEAU RURAL : LA PARTICIPATION DES JEUNES À UNE AGRICULTURE EN ÉMERGENCE	25
DIVERSIFIER L’AGRICULTURE AFIN DE VITALISER LA RURALITÉ	25
• Un discours récurrent.....	25
• Les productions en émergence : un indice du renouvellement de l’agriculture québécoise?.....	27
LES JEUNES AU CŒUR D’UNE AGRICULTURE EN CHANGEMENT	28
• Quelques indicateurs de changement.....	28
• L’établissement des jeunes en agriculture.....	33
• De solides barrières à l’établissement	33
• Les jeunes qui s’établissent dans des secteurs de production en émergence.....	38

CHAPITRE 3 – LA VOIX DES JEUNES NÉOAGRICULTEURS	41
MÉTHODOLOGIE.....	41
• L’objectif de la recherche et la délimitation du sujet	41
• La technique utilisée.....	42
• La sélection des jeunes néoagriculteurs	42
CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES ET DES PROJETS.....	43
DISCOURS DES JEUNES NÉOAGRICULTEURS	43
• Portraits de néoagriculteurs	44
LA VOIX DES JEUNES	51
• Les valeurs des jeunes néoagriculteurs.....	51
• Le travail au quotidien.....	54
• La réalisation du projet : obstacles et soutien	55
• Leur vision de l’agriculture québécoise	62
• Leur perception de la ruralité québécoise	66
LEURS RECOMMANDATIONS.....	70
• Sensibiliser à l’agriculture, au travail d’agriculteur, à la nécessité de cuisiner les aliments	70
• Assouplir la réglementation et simplifier les démarches	71
• Créer des mécanismes d’accueil des néoruraux	72
• Instaurer des structures de mentorat	72
• Favoriser une agriculture saine	73
CHAPITRE 4 – LES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE.....	75
ASSURER UNE RELÈVE AGRICOLE.....	75
RENFORCER LA CONTRIBUTION DE L’AGRICULTURE À LA VITALITÉ DES COMMUNAUTÉS RURALES	77
PRIVILÉGIER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ.....	80
DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES	81
LA DERNIÈRE RECOMMANDATION DU CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE.....	83
CONCLUSION	85
BIBLIOGRAPHIE	87
ANNEXE 1 – POPULATION TOTALE ET RURALE AU QUÉBEC EN 2006	91
ANNEXE 2 – AVIS DE RECHERCHE.....	93



LISTE DES ACRONYMES

ASRA	Assurance stabilisation des revenus agricoles
BAEQ	Bureau d'aménagement de l'Est du Québec
CLE	Centre local d'emploi
CLD	Centre local de développement
CPTAQ	Commission de la protection du territoire agricole du Québec
MAMROT	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec
ODCE	Organisation de coopération et de développement économiques
PNR	Politique nationale de la ruralité
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SAFER	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SRQ	Solidarité rurale du Québec
STA	Soutien au travail autonome
UPA	Union des producteurs agricoles
WWOOF	World Wide Opportunities on Organic Farms



INTRODUCTION

Ce matin, le Québécois type s'est réveillé au chant du trafic routier. Pour bien commencer sa journée et aussi respecter la ration quotidienne de fruits et légumes recommandée par les nutritionnistes, il a bu un verre de jus pasteurisé d'oranges floridiennes pressées. Pour se rendre à son lieu de travail, un bureau au cœur de la cité, il a pris sa voiture et l'a fait cheminer dans diverses files d'attente. Seul, parmi une foule d'autres conducteurs tout aussi seuls, il tue le temps en écoutant l'animateur radio et en sirotant un café équitable kenyan. Et peut-être aussi rêve-t-il de la paisible campagne et de l'authenticité du travail de la terre? Mais entre le rêve et la réalité, le paysage offre toute une palette de nuances.

La ruralité québécoise est plurielle et ses défis n'ont rien de bucoliques. Des communautés rurales, notamment celles à proximité des grands noyaux urbains, voient l'arrivée de nouveaux citoyens. La croissance démographique les soumet à différents défis : demande accrue de services, embourgeoisement, pressions sur l'environnement et les terres agricoles, etc. Pour d'autres communautés rurales, bien souvent celles situées dans les régions ressources, la situation est fort différente. Confrontées à l'exode des jeunes et au déclin de leurs populations, elles doivent lutter pour assurer la pérennité d'un panier de services de base essentiels. Des terres sont abandonnées, l'occupation du territoire est menacée.

Quant au travail de la terre, sa mise en contexte nous écarte également d'une perception idéalisée. Des entrepôts géants d'aliments et de produits transformés poussent dans les banlieues urbaines. Jamais les Québécois n'ont eu accès à une telle abondance et diversité de produits provenant des quatre coins du monde. Le sentiment d'une « sécurité alimentaire » est d'autant plus optimisé par un accès aux rayons de ces supermarchés, sept jours sur sept, de jour comme de soir. Le consommateur y a perdu progressivement ses points de repère face à la nature même de la production agricole. Ainsi, il s'est habitué à l'uniformité des fruits et des légumes et à leur disponibilité indépendamment des saisons. Tout semble si simple, si naturel. Mais dans les champs, la situation est critique. L'agriculture québécoise se retrouve à un tournant majeur de son histoire. En moyenne, on estime qu'à chaque semaine, six entreprises agricoles ferment. La population des agriculteurs décline et vieillit. En 15 ans, le nombre d'agriculteurs âgés de 35 ans et moins a chuté de 62 %.

Et pourtant, des jeunes sont intéressés à prendre la relève. En marge des productions et des marchés auxquels ils ont difficilement accès, des jeunes participent à de nouvelles initiatives en agriculture : productions biologiques, agriculture soutenue par la communauté, coopératives de solidarité, etc. Ces néoagriculteurs, comme le Conseil permanent de la jeunesse les a nommés, sont appuyés dans leurs projets par des consommateurs de plus en plus préoccupés par la qualité, la fraîcheur et la provenance des aliments.

Au cours des dernières années, des reportages écrits et visuels ont fourni de nombreux exemples de la participation des jeunes à de nouvelles initiatives en agriculture. On pense, entre autres, au cri du cœur du fromager Éric Proulx saisi par la caméra d'Hugo Latulipe et de Pascal Sanchez¹ et à la participation de jeunes agriculteurs au dynamisme du petit village de Saint-Camille dont *Le Monde diplomatique* a consacré un article². À cela on peut ajouter les nombreux mémoires déposés par des jeunes à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec qui proposent d'autres manières de penser et d'agir.

Par cette recherche-avis, le Conseil a voulu explorer les sujets de la ruralité et de l'agriculture au Québec. On y retrouve l'identification de difficultés propres à la ruralité, à l'agriculture et à la relève. Sujet fort peu documenté, le Conseil a surtout voulu donner une voix à ces jeunes qui démarrent un projet dans des productions en émergence.

Le premier chapitre de la recherche aborde la notion de ruralité et fournit quelques statistiques sur la population des jeunes ruraux. La contribution de l'agriculture à la vitalité des milieux ruraux y est aussi abordée. Le second chapitre dresse un portrait succinct de l'évolution de quelques indicateurs relatifs à l'agriculture. Cette mise en contexte permet d'identifier les divers obstacles auxquels la relève agricole se bute et de fournir quelques indices quant à la participation des jeunes à des productions agricoles en émergence. La troisième étape de la recherche est consacrée au témoignage de dix jeunes néoagriculteurs que le Conseil a rencontrés en entrevues. Ces jeunes ont généreusement raconté l'histoire de leurs projets, ils nous ont livré leurs perceptions de la ruralité et de l'agriculture québécoises. Enfin, le quatrième chapitre présente les recommandations des membres du Conseil au gouvernement du Québec afin, notamment, d'assurer une relève agricole et renforcer la contribution de l'agriculture à la vitalité des communautés rurales.

¹ *Le reel du fromager*. Documentaire, Hugo Latulipe et Pascal Sanchez, Esperamos film, 2008, 46 min.

² Bernard Cassen. « Un village-monde au Québec. Longue vie à Saint-Camille! » *Le Monde diplomatique*, août 2006. <http://www.monde-diplomatique.fr/13778/2b74b04c97>



CHAPITRE 1 – LA RURALITÉ : ENTRE LE RÊVE ET L’INQUIÉTUDE

Les discours sur la ruralité sont remplis de nuances. Ainsi, la population du Québec est majoritairement urbaine, mais son territoire habité est massivement rural. La population rurale québécoise a connu une croissance démographique au cours des dernières années, mais d’importantes disparités existent entre les régions. Des résultats de sondages dévoilent le rêve de nombreux citadins de s’installer à la campagne, mais d’autres données indiquent le cauchemar de plusieurs communautés rurales confrontées au départ de leurs forces vives. L’analyse de la ruralité est donc fertile en réflexions et en questionnements.

Le premier chapitre de cette recherche fournit quelques points de repère afin d’aider à mieux comprendre la ruralité québécoise. La première étape s’intéresse à la définition et aux caractéristiques de la ruralité. Par la suite, des données statistiques esquissent un portrait de la population rurale québécoise et notamment de la population des jeunes ruraux. Enfin, la question du développement des communautés rurales est abordée par le biais de deux déterminants : la proximité des grands noyaux urbains et la contribution de l’agriculture.

Qu’est-ce que la ruralité?

- **La définition d’un concept**

Le mot « ruralité » n’est apparu que récemment dans les dictionnaires de la langue française. On le trouvait néanmoins auparavant dans divers documents. On y a notamment fait référence dans les textes produits pour les États généraux du monde rural³ et il s’est retrouvé dans le titre de la première politique québécoise sur le sujet⁴. Cette appropriation du terme ne s’est cependant pas toujours accompagnée d’un exercice de définition. En 2006, la seconde politique nationale de la ruralité (PNR) a proposé la définition suivante :

Le concept de ruralité se définit aux plans sociologique et géographique comme un espace habité de petites communautés humaines, dont les valeurs d’entraide et l’histoire commune tournent encore autour de la fierté et de l’appartenance à un milieu, à un territoire et à la famille. On y retrouve une dynamique et des pratiques sociales, culturelles et économiques fondées sur la proximité, la convivialité, l’entraide et la coopération. Cette communauté humaine est représentée comme un milieu de vie qui associe intimement le territoire, les relations de vie et la cohésion sociale. La population y maintient un lien étroit avec son environnement immédiat tout en valorisant une culture identitaire différenciée qui inclut les communautés francophones, anglophones, et les Premières Nations⁵.

³ Les États généraux du monde rural ont eu lieu à Montréal en février 1991. Plus d’un millier de personnes préoccupées par l’urgence de revitaliser l’espace rural ont participé à cet événement.

⁴ Gouvernement du Québec, *Politique nationale de la ruralité. Une vision d’avenir*, 2001, 73 p.

⁵ Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, *Politique nationale de la ruralité 2007-2014. Une force pour tout le Québec*, 2006, p. 4.

Plus succinctement, en 2008, l'organisme Solidarité rurale du Québec⁶ (SRQ) définissait la ruralité comme « des collectivités humaines qui se distinguent par des modes de vie dans des espaces ruraux multifonctionnels⁷ ».

- **La définition de caractéristiques**

Au-delà d'un exercice visant à définir le concept même de ruralité, la détermination des caractéristiques de l'espace rural a également été réalisée. Par exemple, en 2001, la première politique nationale de la ruralité définissait quatre grandes caractéristiques du territoire rural (voir l'encadré 1). La réflexion s'inspirait largement des travaux sur l'espace rural du sociologue et géographe français Bernard Kayser⁸.

ENCADRÉ 1 : LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE RURAL
<ol style="list-style-type: none">1. La densité de la population et des constructions est relativement faible, ce qui donne lieu à des collectivités de taille limitée, dispersées dans un vaste espace géographique dominé par la végétation.2. L'agriculture, l'élevage ou la mise en valeur des ressources naturelles jouent un rôle prépondérant dans l'usage économique du territoire.3. La population entretient un rapport particulier à l'espace, à la nature, au climat, aux saisons, et ce rapport influence sa vie sociale, économique et culturelle.4. Les membres de chaque collectivité se connaissent, ils ont le sentiment d'appartenir à une communauté spécifique qui s'identifie au territoire qu'elle occupe.
Source : Gouvernement du Québec, <i>Politique nationale de la ruralité. Une vision d'avenir</i> , 2001, p. 6.

La lecture de ces caractéristiques porte à rêver à de grands et paisibles espaces naturels ainsi qu'à ressentir la sécurité d'appartenir à une communauté tricotée serrée. L'agriculture, l'élevage des animaux et les ressources naturelles sont vus comme des traits majeurs de la ruralité. Mais, au-delà de ces conceptions théoriques, que sait-on de la ruralité? La prochaine section fournit quelques statistiques, notamment sur la population des jeunes ruraux.

⁶ Solidarité rurale du Québec (SRQ) exerce, depuis 1997, « le mandat d'instance-conseil du gouvernement du Québec en matière de développement rural ». La mission de l'organisme est de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural.

⁷ Lucie Veillette *et al.*, *Étude de cas sur la néoruralité et les transformations des collectivités rurales. Rapport de recherche*, Solidarité rurale du Québec, 25 juin 2008, p. 10.

⁸ Bernard Kayser, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 1989, 316 p.

Chiffrer la ruralité québécoise

- **Les enjeux relatifs au choix des critères**

D'un point de vue statistique, la quantification de la population rurale s'appuie sur des critères démographiques plutôt que sociaux ou culturels. On se réfère alors au nombre d'habitants, à une densité de population ou au mouvement de navettage de la population active. Les bases de données de Statistique Canada permettent l'utilisation de plusieurs définitions de la ruralité faisant intervenir des critères différents⁹. Il est clair que le choix de critères ou d'une combinaison de ceux-ci va influencer sur l'estimation de la population. Ainsi, selon les normes retenues, les estimations de la population rurale totale du Québec fluctuent entre 1,5 et 1,9 million d'habitants, soit entre 20 % et 25 % de l'ensemble de la population.

Le choix des critères servant à définir la ruralité ne fait pas toujours l'unanimité. En 1999, dans un avis préparatoire à la première PNR, Solidarité rurale du Québec avait ciblé les communautés et le territoire des municipalités de 5 000 habitants et moins. Ce choix visait à faire correspondre, de la manière la plus appropriée, le territoire rural aux caractéristiques sociales, culturelles et économiques énoncées dans les travaux de Kayser¹⁰. D'autres experts proposaient même un seuil inférieur à 2 500 habitants. Ainsi, les critères pour baliser la ruralité peuvent varier, s'éloigner plus ou moins des définitions théoriques et représenter des enjeux politiques et économiques sérieux.

En raison de sa base territoriale et de ses modalités d'application, la Politique peut être assimilable à une subvention aux municipalités ou encore à une mesure d'économie sociale. « Par souci d'équité », les MRC des régions métropolitaines de Montréal et de Québec qui englobent les municipalités rurales les plus dynamiques sont évaluées selon les mêmes paramètres que les autres MRC pour l'attribution de l'enveloppe budgétaire des pactes ruraux. De plus, pour l'ensemble du Québec, les petites villes et les centres de services et leur secteur rural périurbain généralement en croissance démographique sont considérés sur le même plan que le rural périphérique¹¹.

Chaque choix d'une définition opérationnelle de l'espace rural comporte inévitablement des limites. C'est le concept de « région rurale de recensement » de Statistique Canada qui a été retenu pour la présentation d'un portrait statistique (voir l'encadré 2). L'exposé est fait en tenant compte des 17 régions administratives du Québec et aussi selon le groupe d'âge des 15 à 29 ans. Les données disponibles les plus récentes qui tiennent compte de la ventilation par groupe d'âge sont relatives au dernier recensement de Statistique Canada de 2006.

⁹ Dans un document de recherche, Statistique Canada propose six définitions possibles de « rural ». Valérie Plessis, Roland Beshiri, Ray D. Bollman et Heather Clemenson, *Définitions de « rural »*, Statistique Canada, décembre 2002, 42 p.

¹⁰ Solidarité rurale du Québec, *Avis pour une politique gouvernementale de développement rural*, janvier 1999.

¹¹ Clermont Dugas, « Les failles du développement rural », *Relations*, septembre 2008, p. 15.

ENCADRÉ 2 : LA RÉGION RURALE (RR)

Selon Statistique Canada, les régions rurales sont celles qui restent une fois les régions urbaines délimitées. Ces dernières ont une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme une région rurale.

Dans les régions rurales, la densité de population et les conditions de vie peuvent varier considérablement. Les régions rurales comprennent :

- les petites villes, les villages et les autres localités comptant moins de 1 000 habitants;
- les banlieues rurales des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement pouvant comporter des domaines fonciers, des terres agricoles, des terres non exploitées ainsi que des terres sur lesquelles il est impossible de bâtir;
- les terres agricoles;
- les régions éloignées et les réserves naturelles.

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 2006*.

• La population rurale totale et la population des jeunes ruraux de 15 à 29 ans

C'est en 1911 que la population rurale du Québec est devenue minoritaire¹². En 2006, on estimait la population totale à 7 546 125 personnes, et près de 1,5 million de ces personnes, soit le cinquième de la population (19,7 %), vivaient en milieu rural. La population québécoise est donc à 80 % désignée comme urbaine. Toutefois, selon les régions, on note des variations du « degré de ruralité » (voir l'annexe 1 pour la répartition de la population totale selon les 17 régions administratives).

En 2006, le Québec comptait une population totale de 1 440 045 jeunes âgés de 15 à 29 ans. De ce nombre, 253 055 vivaient en milieu rural, soit 17,6 % de l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans. Ce taux est inférieur de deux points de pourcentage à celui de l'ensemble de la population rurale québécoise. Les proportions les plus élevées de jeunes ruraux se trouvaient dans les régions de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, du Nord-du-Québec, du Bas-Saint-Laurent, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Chaudière-Appalaches. Plusieurs de ces régions, dont les proportions de la population rurale sont les plus élevées, sont des régions dites ressources, dont l'économie est caractérisée par l'extraction et la première transformation des ressources. Toutefois, en nombre absolu, ce sont les régions désignées comme « centrales », la Montérégie par exemple, qui comprennent les effectifs les plus élevés de jeunes ruraux (voir le tableau 1).

¹² Ray D. Bollman et Heather A. Clemenson, *Structure et évolution de la démographie rurale du Canada : mise à jour jusqu'en 2006 incluant les données détaillées par province*, Statistique Canada. Document de recherche. Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural. décembre 2006, p. 7.

TABEAU 1 : POPULATION TOTALE DES 15 À 29 ANS ET POPULATION RURALE DES 15 À 29 ANS, SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC, 2006¹³

Régions	Population totale 15-29 ans	Population rurale 15-29 ans	
	N	n	%
Bas-Saint-Laurent	35 320	16 740	47,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	51 265	15 375	30,0
Capitale-Nationale	128 805	13 585	10,5
Mauricie	45 400	10 295	22,7
Estrie	58 140	17 595	30,3
Montréal	388 920	0	0
Outaouais	65 110	14 580	22,4
Abitibi-Témiscamingue	26 820	11 765	43,9
Côte-Nord	17 375	5 430	31,3
Nord-du-Québec	9 340	5 285	56,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	14 495	10 745	74,1
Chaudière-Appalaches	74 005	30 245	40,9
Laval	67 510	0	0
Lanaudière	77 835	19 220	24,7
Laurentides	88 985	24 145	27,1
Montérégie	249 005	41 440	16,6
Centre-du-Québec	41 715	16 610	39,8
Ensemble du Québec	1 440 045	253 055	17,6

Pour l'ensemble du Québec, le tiers (33 %) des effectifs de 15 à 29 ans se situent dans le groupe d'âge des 15 à 19 ans, alors que les deux tiers (67 %) appartiennent à la catégorie des 20 à 29 ans. Les milieux ruraux, comparativement aux régions désignées urbaines de Montréal et Laval, voient une proportion plus élevée de leurs effectifs jeunes dans la catégorie des 15 à 19 ans. Ainsi, 40 % de la population des jeunes ruraux est dans le groupe d'âge des 15 à 19 ans, alors que c'est le cas de 27,5 % de la population des jeunes urbains de Montréal et Laval (voir le tableau 2). Ces données rendent compte, du moins en partie, de l'exode des jeunes de plus de 20 ans vers les milieux urbains afin d'y poursuivre leurs études ou de s'intégrer au marché du travail.

¹³ Statistique Canada, *Recensement de 2006. Tableaux semi-personnalisés – Profil de groupe-cible*. Préparé pour le Conseil permanent de la jeunesse, février 2010.

TABEAU 2 : POPULATION DES 15 À 19 ANS ET DES 20 À 29 ANS, ENSEMBLE DU QUÉBEC, POPULATION RURALE, POPULATION URBAINE DE MONTRÉAL ET LAVAL, 2006

Groupe d'âge	Population urbaine et rurale (17 régions)		Population rurale (15 régions)		Population urbaine (Montréal et Laval)	
	n	%	n	%	n	%
15-19 ans	475 005	33,0	99 445	39,3	125 335	27,5
20-29 ans	965 040	67,0	153 610	60,7	331 095	72,5
Total	1 440 045	100,0	253 055	100,0	456 430	100,0

En 2001, la première politique nationale de la ruralité mentionnait que les milieux ruraux, notamment ceux en difficulté, étaient touchés par la migration des jeunes. Ainsi, le suivi de la cohorte de 15 à 19 ans sur une période de dix ans, soit de 1986 à 1996, révélait une diminution de 36,4 % dans les communautés rurales en difficulté. La diminution était de 18,1 % dans les communautés rurales prospères, tandis que les 31 villes centres enregistraient, quant à elles, une augmentation de 22,6 %¹⁴.

Ces quelques données laissent deviner une variété de situations relatives à la ruralité. Les proportions de la population des jeunes ruraux fluctuent selon les régions. Les régions dites ressources ont des proportions plus élevées de jeunes ruraux. De plus, les communautés rurales, notamment celles en difficulté, sont plus susceptibles d'être touchées par un exode des jeunes. L'avenir des milieux ruraux est lié à la présence et à la participation de la jeune génération. La prochaine section aborde la question de la disparité du développement des communautés rurales.

Disparité du développement des communautés rurales

Selon plusieurs intervenants et spécialistes de la question, la diversité de la ruralité représenterait l'une des tendances majeures de son évolution récente. Le monde rural d'aujourd'hui n'est plus aussi uniforme que celui d'hier, la ruralité est plurielle.

Certaines communautés rurales montrent une croissance à la fois démographique et économique, alors que d'autres doivent se battre pour leur survie. L'influence des grands noyaux urbains et la contribution de l'agriculture représentent deux déterminants du développement rural.

¹⁴ Gouvernement du Québec, *Politique nationale de la ruralité. Une vision d'avenir*, 2001, p. 8.

- **L'influence des grands noyaux urbains**

La proximité ou l'éloignement de grands noyaux urbains ne serait pas sans influence sur les communautés rurales. Cette variable sert d'ailleurs de critère afin de classer les milieux ruraux.

Les ruraux représentent donc environ le quart de la population totale au Québec et se répartissent ainsi : 1 380 000 vivent en milieu essentiellement rural (70 % des ruraux), quelque 410 000 vivent dans la partie rurale d'un territoire comprenant une agglomération urbaine, c'est-à-dire au voisinage d'une ville moyenne (20 %), et 160 000 vivent en zone rurale périmétropolitaine, c'est-à-dire en périphérie immédiate de Montréal et de Québec (10 %) ¹⁵.

Cette classification permet de traduire une diversité de contextes auxquels ces milieux sont confrontés. Les données qui tiennent compte de l'évolution démographique des communautés rurales au cours des dernières années font ressortir des situations allant de la croissance au déclin.

Ainsi, la croissance de la population est polarisée dans les municipalités rurales situées dans l'aire d'influence des grandes agglomérations urbaines qui se trouvent dans la partie sud du Québec – celle de Montréal notamment – alors qu'une grande partie du territoire rural connaît un déclin de sa population. Cette situation de déclin se manifeste surtout dans les régions où l'économie repose sur la mise en valeur des ressources naturelles ¹⁶.

D'un côté, on trouve des statistiques somme toute encourageantes faisant part d'une croissance démographique des milieux ruraux. Plus encore, des résultats de sondages chiffrent le rêve de très nombreux citoyens de s'installer un jour en milieu rural ¹⁷. Aussi, des études récentes s'intéressent à ce retour à la campagne, qualifié de néoruralité (voir l'encadré 3).

Mais, d'un autre côté, des informations indiquent le combat que de nombreuses communautés rurales doivent mener afin de survivre. La seconde politique nationale de la ruralité a établi un indice de développement des municipalités qui a permis de recenser 152 municipalités en difficulté et à revitaliser. Plus de 80 % des municipalités dites dévitalisées comptent moins de 1 000 habitants et près de la moitié, moins de 500 habitants. La majorité de ces municipalités sont en décroissance démographique et la proportion de leur population jeune, âgée de 35 ans et moins, est de 34,4 %, comparativement à 41,9 % pour l'ensemble du Québec. Sur un total de 152 municipalités reconnues comme étant dévitalisées, on en trouve 109, soit 72 %, dans des régions ressources ¹⁸.

¹⁵ Bruno Jean, Stève Dionne et Lawrence Desrosiers, *Comprendre le Québec rural*, Chaire de recherche du Canada en développement rural, Université du Québec à Rimouski, 2009, p. 11.

¹⁶ Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions. *Politique nationale de la ruralité 2007-2014. Une force pour tout le Québec*, 2006, p. 13.

¹⁷ À l'hiver 2009, Solidarité rurale du Québec a réalisé un sondage qui a indiqué qu'un résident adulte sur cinq (19,5 %) des RMR de Montréal et de Québec a récemment pensé s'installer dans une municipalité rurale du Québec. Ce qui équivaudrait à 700 000 adultes.

¹⁸ Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, *Pour une plus grande prospérité et vitalité de nos municipalités. Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées*, 2008.

À la lecture de ces quelques données, on comprend que la proximité des grands noyaux urbains exerce une certaine influence sur le développement rural et que les défis que doivent relever les communautés divergent fortement. La récente évaluation de la PNR faite par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) exprime clairement cette disparité des enjeux de la ruralité québécoise.

Dans les régions rurales intermédiaires et périurbaines qui réussissent, l'étalement urbain et l'afflux de nouvelles personnes, bien souvent d'anciens résidents urbains, entraînent un embourgeoisement, exercent des pressions sur l'environnement (du fait d'un intense navettage vers les nœuds urbains, mais aussi vers d'autres collectivités rurales) et constituent une menace pour les meilleures terres agricoles de la province situées dans la frange urbaine de Montréal. Inversement, dans les régions essentiellement rurales qui perdent des personnes d'âge actif et des activités économiques, les enjeux sont liés au coût élevé de l'offre de services publics essentiels comme l'école ou les soins de santé, de la reconversion des terres agricoles à l'abandon et de la protection d'un minimum de capital humain et social nécessaire pour garantir le développement, voire la continuité de la collectivité¹⁹.

ENCADRÉ 3 : LES NÉORURAUX

Au cours des dernières années, certaines collectivités rurales ont connu une forte croissance de leur population. Dès lors, on a commencé à s'intéresser à l'arrivée de ces « néoruraux » et à ses impacts sur le milieu rural.

Le concept de « rural » étant déjà difficile à baliser, il ne faut pas s'attendre à mieux pour celui de « néorural ». Disons simplement que les néoruraux sont des personnes ayant vécu en milieu urbain qui ont fait le choix de vivre de manière permanente en milieu rural. Cela inclut les jeunes et les retraités de retour, les immigrants, les artistes et de nouveaux résidents qui font la navette entre la ville et le village.

Pour en savoir davantage :

Benoît Desjardins et Myriam Simard, *Motifs de migration, besoins et insertion des jeunes néo-ruraux dans Brome-Missisquoi ainsi qu'une synthèse comparative avec les jeunes néo-Arthabaskiens*. INRS, Centre – Urbanisation Culture Société, octobre 2008, 82 p.

Solidarité rurale du Québec, *Études de cas sur la néoruralité et les transformations des collectivités rurales*, Rapport de recherche, version du 25 juin 2008, 59 p.

¹⁹ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Examens de l'OCDE des politiques rurales. Québec, Canada*, 2010, p. 28.

- **La contribution de l'agriculture**

Ainsi qu'il a été mentionné dans la première partie de ce chapitre, l'agriculture représente l'une des caractéristiques du territoire rural. Bien entendu, la ruralité ne se limite pas aux activités agricoles. L'agriculture n'est d'ailleurs plus l'activité économique dominante des milieux ruraux. Toutefois, au-delà de sa fonction nourricière, elle est l'assise territoriale de la ruralité québécoise. L'agriculture contribue à l'occupation dynamique du territoire, à la protection des paysages et à la vitalité des milieux ruraux.

La participation de l'agriculture au développement rural fait sens, mais l'analyse démontre une contribution inégale entre les territoires. Là encore, selon les régions, la contribution de l'agriculture à la vitalité rurale fluctue. C'est l'un des constats que faisait Solidarité rurale du Québec dans la vague des travaux préparatoires à la Commission d'enquête sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec.

Pendant qu'on observe une intensification agricole sur certaines portions du territoire, d'autres sont confrontées à des problèmes liés à la déprise et à la déstructuration des milieux ruraux. Le laisser-aller de pans entiers de territoire à la friche, les problèmes d'exode et de manque de relève, de disponibilité et de viabilité de services de proximité, la menace de disparition du patrimoine bâti sont autant de problèmes liés à la moindre contribution de l'agriculture au développement des territoires²⁰.

Selon SRQ, l'évolution de l'agriculture québécoise traduit une accentuation de la concentration des activités agricoles dans trois régions : la Montérégie, le Centre-du-Québec et la Chaudière-Appalaches. Ces régions « concentrent 54 % des fermes, 55 % des emplois agricoles, 60 % du PIB agricole et 64 % des revenus agricoles bruts, cela n'a pas toujours été le cas²¹ ».

De plus, le secteur des activités de transformation alimentaire profite principalement aux régions de Montréal et de la Montérégie. C'est dans les trois principaux bassins agricoles (incluant Montréal) que se concentrent 75 % des emplois et 79 % du PIB de la transformation alimentaire²².

L'organisme notait aussi que les modalités de l'aide publique à la production agricole ne faisaient que consolider les disparités territoriales en privilégiant des régions déjà favorisées sur le plan naturel et la proximité des marchés comparativement aux régions éloignées. Ainsi, les régions de la Montérégie, du Centre-du-Québec et de la Chaudière-Appalaches recueillent plus de 60 % des compensations versées par le plus important programme de soutien financier aux producteurs agricoles du gouvernement du Québec, l'ASRA²³.

²⁰ Solidarité rurale du Québec, *Contribution de l'agriculture au développement rural et à l'occupation des territoires du Québec : un autre modèle est possible*. Mémoire présenté dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec, juin 2007, p. 16.

²¹ *Ibid.*, p. 14.

²² *Ibid.*, p. 15.

²³ L'acronyme ASRA désigne l'assurance stabilisation des revenus agricoles. Ce programme vise à assurer aux producteurs agricoles un revenu net positif et stable. Ce programme couvre 17 productions.

La politique de soutien agricole, qui ne vise que certaines productions, tend ainsi à accroître les disparités régionales. Cette dynamique était d'ailleurs mentionnée dans le rapport d'enquête sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

L'aide de l'ASRA est uniformément versée par unité de production, partout au Québec, sans égard aux caractéristiques biophysiques du milieu. On peut raisonnablement considérer que certaines de ces caractéristiques varient d'une région à l'autre et influent sur le coût de production. De plus, en rendant certaines productions admissibles à l'ASRA et en écartant les autres, on cible indirectement certaines régions parce que les diverses productions ne sont pas réparties uniformément sur le territoire québécois²⁴. Une politique agricole peut ainsi contribuer à accentuer ou à atténuer les disparités entre les territoires. Les politiques agricoles et de développement rural doivent s'arrimer.

[...] si les programmes d'aide s'appliquent de façon uniforme entre un territoire éloigné et un territoire à proximité des marchés, entre la montagne et la plaine, il est clair que ces programmes ne contribueront pas à freiner le creusement des disparités et la désoccupation des territoires défavorisés²⁵.

La ruralité n'est pas simple à définir, ni à systématiser. Son évolution au cours des dernières décennies rend compte de sa diversité. C'est 1,5 million de Québécois qui vivent en milieu rural, dont quelque 250 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans. Les régions dites ressources sont celles qui affichent les plus fortes proportions de population rurale, bien que les régions centrales soient celles qui comportent la plus grande part des effectifs ruraux. Les communautés rurales qui connaissent une croissance démographique sont en grande majorité celles qui se trouvent à proximité des grands noyaux urbains, alors que celles qui connaissent un déclin se situent bien souvent dans les régions ressources. L'agriculture, l'une des caractéristiques que se partagent les milieux ruraux, joue également un rôle dans leur développement. L'analyse de la contribution de l'agriculture au développement rural traduit toutefois des disparités territoriales.

Au cours des dernières années, plusieurs voix se sont élevées afin d'identifier diverses difficultés auxquelles l'agriculture et les agriculteurs doivent faire face. Mais, au-delà des problèmes, plusieurs organisations, experts et citoyens expriment aussi les potentiels de développement que l'agriculture représente pour les milieux ruraux. Les nouvelles manières de penser et d'agir qui se révèlent à travers des productions dites en émergence apparaissent comme l'un des indices de ce renouvellement de l'agriculture et des milieux ruraux. Ce regain, à la fois de l'agriculture et de la ruralité, ne peut toutefois pas se réaliser sans l'apport de la jeune génération.

Le prochain chapitre présente le contexte dans lequel la participation des jeunes s'intègre dans ce renouveau de l'agriculture et de la ruralité.

²⁴ Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, *Agriculture et agroalimentaire québécois : assurer et bâtir l'avenir : rapport*, 2008, p. 61.

²⁵ Solidarité rurale du Québec, *Contribution de l'agriculture au développement rural et à l'occupation des territoires du Québec : un autre modèle est possible*. Mémoire présenté dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec, juin 2007, p. 28.



CHAPITRE 2 — LE RENOUVEAU RURAL : LA PARTICIPATION DES JEUNES À UNE AGRICULTURE EN ÉMERGENCE

L'agriculture constitue l'un des déterminants du développement rural. Au cours des dernières années, dans le sillage de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, des citoyens et des experts ont fait part des problèmes propres à l'agriculture et aux agriculteurs. Parmi ceux-ci, l'accès des jeunes à l'agriculture représente un problème de taille. Mais des recommandations ont également émergé de cet exercice de réflexion, et une vision multifonctionnelle et plus diversifiée de l'agriculture s'est affirmée. De plus, au-delà des discours, des indices concrets traduisent l'émergence d'une agriculture plus diversifiée. De nouvelles initiatives en agriculture se manifestent et il semble que bien des jeunes y participent. Qu'en est-il de ces nouvelles initiatives en agriculture et de la participation des jeunes à celles-ci?

La première étape de ce chapitre expose cette idée, de plus en plus soutenue, de la nécessité de diversifier l'agriculture et de mieux soutenir les productions en émergence. Quelques indices quant à la manifestation de ces nouvelles initiatives sont également présentés. Par la suite, une seconde étape fait part de données sur l'évolution récente de l'agriculture et des sérieuses difficultés d'accès à celle-ci qu'éprouve la jeune génération. Une troisième et dernière étape rend compte de quelques points de repère relatifs à la participation des jeunes aux nouvelles initiatives en agriculture.

Diversifier l'agriculture afin de vitaliser la ruralité

- **Un discours récurrent**

La diversification de l'agriculture représente l'une des explications parfois relevées pour rendre compte d'un renouveau rural. C'est du moins l'un des constats établis par le ministère des Affaires municipales et des Régions dans la seconde Politique nationale de la ruralité (PNR)²⁶.

Un autre indice de la vitalité et de la créativité des milieux ruraux provient de l'effervescence de l'entrepreneuriat rural et de la multiplication des produits de spécialité en agroalimentaire et dans les domaines culturels et touristique. Il suffit de noter la nouvelle gamme de fromages, les boissons artisanales, les élevages et les cultures spécialisés, les gîtes du passant, les tables champêtres, les auberges forestières, les festivals pittoresques ou les diverses productions culturelles²⁷.

²⁶ La seconde PNR contient d'ailleurs plusieurs mesures visant à stimuler l'essor des productions en émergence dans le secteur de l'agroalimentaire.

²⁷ Ministère des Affaires municipales et des Régions, *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, Gouvernement du Québec, 2006, p. 7.

Depuis quelques années, le discours sur la ruralité est imprégné d'une idée-force, celle de la nécessité de diversifier l'agriculture et, en conséquence, de soutenir les productions en émergence. Cette orientation est fréquemment exposée comme l'un des moyens pour dynamiser les communautés rurales et occuper le territoire. C'est ce qui ressort, notamment, de rapports clés sur l'agriculture commandés par le gouvernement du Québec et de l'avis de son organisme-conseil en matière de ruralité, Solidarité rurale du Québec. Voici, à ce sujet, quelques extraits de récents rapports d'experts :

Il importe également de soutenir, de manière plus tangible que nous ne l'avons fait jusqu'ici, les fermes différentes, qui ont décidé de répondre à l'appel des consommateurs québécois en faveur de produits différenciés à haute qualité nutritive, de mettre en valeur les terroirs, de pousser les spécialités de niche, d'accroître la production biologique, d'étendre les appellations contrôlées, etc. L'accompagnement de cette agriculture dite émergente est requis au nom de l'innovation dont elle fait preuve, de sa contribution à la diversification de la production agricole et du potentiel qu'elle présente pour la revitalisation de plusieurs communautés rurales²⁸.

L'agriculture québécoise doit tendre vers une diversité de modèles et favoriser l'émergence de nouvelles productions misant sur la qualité, qui répondent aux demandes nouvelles des consommateurs en mettant de l'avant la valeur ajoutée de l'enracinement au territoire²⁹.

La diversification de l'agriculture québécoise est une tendance qui s'observe depuis plusieurs années et qui va s'accroître. Elle correspond à un mouvement voulant appuyer la souveraineté alimentaire. Elle permet de mettre en valeur des avantages compétitifs de certains terroirs et ainsi d'appuyer le développement régional et la vitalité de la ruralité³⁰.

De ces derniers propos, on comprend, d'une part, que l'agriculture ne se limite pas à une seule fonction nourricière, elle contribue aussi au développement social et économique des milieux et représente la base même d'une occupation dynamique du territoire québécois. Ainsi, une conception multifonctionnelle de l'agriculture s'affirme.

Ces propos suggèrent également, d'autre part, que les productions en émergence représentent l'un des signes du renouvellement de l'agriculture québécoise et que le système de soutien actuel n'est pas adapté à ces productions, puisque le discours insiste pour favoriser leur essor.

²⁸ Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, *Agriculture et agroalimentaire québécois : assurer et bâtir l'avenir : rapport*, 2008, p. 38.

²⁹ Solidarité rurale du Québec, *Contribution de l'agriculture au développement rural et à l'occupation des territoires du Québec : un autre modèle est possible*. Mémoire présenté dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec, juin 2007, p. 31.

³⁰ Michel Saint-Pierre, *Une nouvelle génération de programmes de soutien financier à l'agriculture. Pour répondre aux besoins actuels et soutenir l'entrepreneuriat*, ministère du Conseil exécutif, février 2009, p. 14.

- **Les productions en émergence : un indice du renouvellement de l'agriculture québécoise?**

Si les discours abondent pour nommer ces productions dites en émergence « non traditionnelles », « marginales » ou « alternatives » et pour en recommander le développement, il reste qu'on sait peu de choses sur ces initiatives et sur ceux qui en sont les porteurs. Ces productions ne sont pas définies, ni délimitées, ni encore moins quantifiées.

Il y a donc un vide du côté de la recherche sur les initiatives innovatrices en agriculture, et ce, même si actuellement on observe dans le milieu une certaine urgence de s'y attarder davantage³¹.

Malgré ce constat d'une absence de données sur les productions émergentes, certains indices dévoilent l'affirmation progressive de nouvelles valeurs et comportements. Les préoccupations relatives à la protection de l'environnement, à la contribution au développement local, à l'accès à des aliments de qualité et bénéfiques pour la santé s'affirment et prennent forme dans diverses habitudes. De nouveaux besoins, marchés et réseaux se développent.

En 2001, le recensement de l'agriculture a dénombré 372 fermes certifiées biologiques, soit 1,2 % des fermes du Québec. En 2006, on comptait 2 323 fermes de production biologique, ce qui correspondait à 7,6 % de l'ensemble des fermes du Québec. Parmi ces fermes, 32,9 % produisaient des produits certifiés, 5,4 % étaient en voie d'obtenir la certification biologique et 64,6 % n'étaient pas certifiées par un organisme³². Ces productions vont vraisemblablement continuer à prendre de l'expansion, puisqu'elles n'arrivent pas à répondre à la demande des consommateurs. En effet, 85 % des produits biologiques consommés proviennent de l'extérieur³³.

Les produits à valeur ajoutée, de niche et associés au territoire connaissent également un essor. Ainsi, « le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) estime la part de marché potentiel des produits régionaux et de niche à 4 % pour une valeur de 1 milliard de dollars³⁴ ».

La préoccupation quant à la sécurité, à la qualité et à la fraîcheur des aliments s'accompagne aussi d'un engouement pour l'achat de produits locaux. Un récent sondage révèle que 85 % des Canadiens affirment faire un effort particulier pour acheter des produits locaux³⁵.

³¹ Chantal Doucet, *L'agriculture dans les plans régionaux de développement des conférences régionales des élus : vision multifonctionnelle ou productiviste?* ARUC-ISDC, Université du Québec en Outaouais, mars 2010, p. 48.

³² Statistique Canada, recensements de l'agriculture, 2001 et 2006.

³³ Michel Saint-Pierre, *Une nouvelle génération de programmes de soutien financier à l'agriculture. Pour répondre aux besoins actuels et soutenir l'entrepreneuriat*, février 2009, p. 14.

³⁴ Solidarité rurale du Québec, *Les appellations : un enjeu de développement durable pour les territoires*. Mémoire présenté à la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation dans le cadre des auditions publiques sur le projet de loi n° 113 modifiant la Loi sur les appellations réservées, août 2005, p. 6.

³⁵ Thierry Larivière, « Les Canadiens veulent manger local », *La terre de chez nous*, 12 août 2010.

Le désir de manger local, voire de devenir « locavore », stimule de plus en plus les marchés à afficher la provenance des produits et à indiquer leurs émissions carbone. Toutefois, selon des données compilées par l'Union des producteurs agricoles (UPA), seulement 33 % des aliments achetés dans les épiceries proviennent du Québec³⁶.

On peut noter aussi que les circuits courts de mise en marché connaissent un essor considérable : vente à la ferme, adhésion au réseau d'Agriculture soutenue par la communauté (ASC), multiplication des marchés publics, journées portes ouvertes à la ferme, etc. Ces réseaux rapprochent le consommateur du producteur et contribuent à consolider l'économie des milieux ruraux.

Ce ne sont là que quelques illustrations de la croissance d'initiatives qui misent sur des produits différents, de niche, associés au territoire et qui impliquent de nouveaux modes de coopération et de consommation. Ces initiatives s'insèrent dans un système plus vaste qu'il importe de présenter sommairement. La prochaine section décrit l'évolution récente de l'agriculture québécoise et les défis de taille que doivent relever les jeunes pour s'établir dans ce secteur d'activité.

Les jeunes au cœur d'une agriculture en changement

- **Quelques indicateurs de changement**

Diminution du nombre de fermes

Au Québec, depuis déjà plusieurs décennies, le nombre de fermes ne cesse de diminuer. En 1986, on comptait 41 448 fermes. Vingt ans plus tard, en 2006, on n'en dénombrait plus que 30 675. La perte nette est de 10 773 fermes et elle correspond à une diminution de 26 %. En tenant compte des données les plus récentes de la période de 2001 à 2006, la diminution de 1 464 fermes équivaut en moyenne à la perte de six fermes par semaine (voir le tableau 3)³⁷.

³⁶ Thierry Larivière, « Le tiers des aliments provient du Québec », *La terre de chez nous*, 13 octobre 2010.

³⁷ Statistique Canada. *Superficie agricole totale, mode d'occupation et terres en culture, Québec (recensements de l'agriculture de 1986 à 2006)*. <http://www40.statcan.gc.ca/102/cst01/agrc25f-fra.htm>.

TABEAU 3 : NOMBRE DE FERMES ET VARIATION DES FERMES, EN NOMBRE ET EN PROPORTION, 1986, 1991, 1996, 2001 ET 2006, QUÉBEC

Année de recensement	Nombre de fermes	Variation des fermes d'une année de recensement à l'autre (en nombre et en proportion)	
		n	%
1986	41 448	-	-
1991	38 076	- 3 372 fermes (de 1986 à 1991)	- 8,14 %
1996	35 991	- 2 085 fermes (de 1991 à 1996)	- 5,5 %
2001	32 139	- 3 852 fermes (de 1996 à 2001)	- 10,7 %
2006	30 675	- 1 464 fermes (de 2001 à 2006)	- 4,6 %

Augmentation de la superficie agricole moyenne par ferme

Le nombre total de fermes diminue, mais la superficie agricole moyenne par ferme, elle, augmente. Souvent, la terre est achetée par le voisin, qui consolide ainsi ses activités. Alors qu'en 1986 la ferme québécoise avait une superficie agricole moyenne de 88 hectares³⁸, en 2006 cette superficie était de 113 hectares (voir le tableau 4)³⁹.

TABEAU 4 : SUPERFICIE AGRICOLE TOTALE ET SUPERFICIE AGRICOLE MOYENNE, 1986, 1991, 1996, 2001 ET 2006, QUÉBEC (EN HECTARES)

Année de recensement	Superficie agricole totale en ha	Superficie agricole moyenne en ha
1986	3 638 801	88
1991	3 429 610	90
1996	3 456 213	96
2001	3 417 026	106
2006	3 462 935	113

³⁸ L'hectare, dont le symbole est ha, représente la surface d'un carré de 100 mètres de côté, ce qui est l'équivalent de 10 000 mètres carrés. L'acre est aussi une mesure de la superficie d'une propriété. Il équivaut à 0,4 hectare.

³⁹ Statistique Canada. *Superficie agricole totale, mode d'occupation et terres en culture, Québec (recensements de l'agriculture de 1986 à 2006)*. <http://www40.statcan.gc.ca/102/cst01/agrc25f-fra.htm>.

Hausse de la valeur marchande de l'actif agricole des fermes

En 2008, la moyenne de la valeur marchande de l'actif agricole des fermes québécoises était de 1 422 296 \$, ce qui représentait une hausse de 16,2 % par rapport à la valeur de l'actif en 2004 (voir le tableau 5)⁴⁰.

TABLEAU 5 : TOTAL DE L'ACTIF, MOYENNE PAR FERME, 2004, 2005, 2006, 2007 ET 2008, QUÉBEC (EN DOLLARS)

Année	Total de l'actif (en \$)
2004	1 223 555
2005	1 344 395
2006	1 410 612
2007	1 353 078
2008	1 422 296

Bien entendu, il s'agit là de moyennes de l'actif agricole. Selon les secteurs de production, les valeurs peuvent être plus ou moins élevées. Par exemple, en 2008, la moyenne de la valeur marchande de l'actif des fermes d'élevage de volailles et de production d'œufs était de 4 240 905 \$, alors que celle des fermes d'élevage de bovins laitiers et de production laitière était de 2 463 977 \$⁴¹.

Augmentation de la valeur des quotas de production

Le mécanisme de gestion de l'offre a été mis en place au début des années 1970 afin de réguler les niveaux de production selon les besoins du marché. Cinq productions animales, soit le lait, le dindon, le poulet, l'œuf en coquille et l'œuf d'incubation, sont sous gestion de l'offre. Ce procédé implique que les producteurs doivent respecter les quotas qui leur ont été attribués.

Il faut noter qu'à l'origine, c'est-à-dire il y a une quarantaine d'années, les quotas ont été distribués gratuitement aux producteurs agricoles. Par la suite, ces quotas ont été vendus et achetés entre producteurs et ils ont progressivement pris de la valeur. Au total, pour toutes les fermes du Québec, la valeur du quota était de 1,15 milliard de dollars en 1981⁴². En 2008, elle atteignait 9,78 milliards de dollars⁴³.

⁴⁰ Statistique Canada, *Enquête financière sur les fermes 2008*, mars 2010.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir*. Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 2008, p. 70.

⁴³ Statistique Canada. *Enquête financière sur les fermes 2008*, mars 2010.

Augmentation de la valeur des terres agricoles

Les terres et les bâtiments représentent la part la plus importante de l'actif à long terme des fermes, la valeur du quota étant la seconde part. Selon Statistique Canada, en moyenne, la valeur des terres et des bâtiments des fermes québécoises en 2008 était de 622 411 \$, alors qu'elle était de 504 867 \$ en 2004⁴⁴. Cela représente une augmentation de 23 % en l'espace de seulement quatre ans.

Selon les données les plus récentes de la Financière agricole, la tendance à la hausse de la valeur moyenne des terres transigées au Québec au cours des dernières années s'est poursuivie en 2009. Ainsi, pour cette année, la valeur moyenne des terres agricoles était de 5 687 dollars par hectare, ce qui correspond à une augmentation de 15,4 % en cinq ans et à une hausse de 49,2 % en dix ans⁴⁵.

Diminution et vieillissement de la population des exploitants agricoles⁴⁶

Le nombre d'exploitants agricoles a suivi la même tendance que celle du nombre de fermes. En 2006, on comptait au total 45 470 exploitants agricoles au Québec, ce qui représente une baisse de 4,1 % comparativement à l'année 2001 (47 390 exploitants agricoles) et de 15 % par rapport à l'année 1991 (53 350 exploitants agricoles) (voir le tableau 6)⁴⁷.

Tout comme l'ensemble de la population québécoise, le groupe des exploitants agricoles connaît un vieillissement de ses effectifs. Sur une période de 15 ans, des tendances claires se dessinent quant à l'âge des exploitants agricoles. Au total, le nombre d'exploitants agricoles au Québec diminue, mais cette décroissance est spectaculaire chez les jeunes. De 1991 à 2006, en l'espace de quatre recensements, le nombre d'exploitants âgés de moins de 35 ans a chuté de 62 %, alors que pour l'ensemble des exploitants la diminution est de 15 %.

Le groupe d'âge comptant l'effectif le plus nombreux, celui des 35 à 54 ans, a vu en 2006 sa proportion diminuer de quatre points de pourcentage. Le seul groupe d'âge dont l'effectif et notamment la proportion augmentent est celui des 55 ans et plus. Alors qu'en 1991 les exploitants de moins de 35 ans étaient plus nombreux que ceux des 55 ans et plus, quinze ans plus tard le groupe des plus âgés est presque trois fois plus nombreux que celui des plus jeunes.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Financière agricole du Québec et Groupe AGEKO, *Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec*. Édition 2010, 8 p.

⁴⁶ Selon Statistique Canada, le terme « exploitants agricoles » renvoie aux personnes chargées de prendre les décisions de gestion quotidiennes nécessaires à la bonne marche d'une ferme de recensement ou d'une exploitation agricole. Jusqu'à trois exploitants agricoles pouvaient être inscrits par ferme.

⁴⁷ Statistique Canada, recensements de l'agriculture de 1991, 1996, 2001 et 2006.

En 2016, on peut supposer que près de 15 000 exploitants agricoles, soit le tiers des effectifs actuels, auront pris leur retraite. Le taux de renouvellement des générations, soit le nombre d'agriculteurs âgés de moins de 35 ans par rapport à ceux âgés de plus de 55 ans, était en 2006 de 35 %, ce qui signifie qu'un agriculteur sur trois est remplacé.

TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES EXPLOITANTS AGRICOLES PAR GROUPE D'ÂGE, 1991, 1996, 2001 ET 2006, QUÉBEC

Année de recensement	Moins de 35 ans		De 35-54 ans		55 ans et plus		Total des exploitants	
	n	%	n	%	n	%	n	%
1991	13 475	25,3	27 905	52,3	11 970	22,4	53 350	100,0
1996	10 755	20,2	30 400	57,2	12 000	22,6	53 155	100,0
2001	6 505	13,7	28 625	60,4	12 255	25,9	47 390	100,0
2006	5 155	11,3	25 635	56,4	14 680	32,3	45 470	100,0

Les données relatives à l'âge moyen et à l'âge médian confirment le vieillissement de la population des exploitants agricoles. En 2006, la moyenne d'âge des exploitants agricoles était de 49,3 ans, soit une augmentation de quatre années en dix ans. Quant à l'âge médian, il était de 49 ans en 2006, ce qui signifie que la moitié des exploitants agricoles étaient âgés de 49 ans et plus (voir le tableau 7)⁴⁸.

TABLEAU 7 : ÂGE MOYEN ET ÂGE MÉDIAN, 1996, 2001, 2006, QUÉBEC

Année de recensement	Âge moyen	Âge médian
1996	45,2	44,0
2001	47,0	46,0
2006	49,3	49,0

Pour s'assurer du maintien du nombre actuel de fermes, on estime qu'il faudrait que 1 100 jeunes s'établissent en agriculture chaque année au Québec. Cependant, on évalue qu'il y a entre 600 et 800 établissements par année⁴⁹.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Nadine Bachand et Jean-Frédéric Lemay (Équiterre), « L'accès aux terres agricoles au Québec : la menace vient aussi de l'intérieur », *Cyberpresse – Le Soleil*, 26 mars 2010.

- **L'établissement des jeunes en agriculture**

D'entrée de jeu, il faut souligner que l'information disponible sur la relève agricole est incomplète, la recherche sur le sujet étant récente et principalement axée sur la relève familiale.

Le MAPAQ propose un portrait de la relève agricole québécoise établie. Celle-ci est définie comme étant tous les agriculteurs et agricultrices du Québec âgés de moins de 40 ans et possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole⁵⁰.

Cette définition ratisse large, tant pour ce qui est de la limite d'âge que pour le degré de participation formelle de la relève à l'entreprise. Ainsi, les données issues de ce portrait laissent supposer une très grande variété de situations dans lesquelles se situe la relève agricole établie.

Acquérir une entreprise déjà existante ou en démarrer une nouvelle?

En 2006, le MAPAQ recensait 8 076 jeunes faisant partie de la relève agricole établie. Ces jeunes se répartissaient selon deux principaux modes d'établissement. La majorité des jeunes, soit 73 %, avaient acquis, en totalité ou en partie, une entreprise déjà existante; c'est ce qu'on appelle le transfert de ferme. Les autres, c'est-à-dire 27 %, avaient démarré une nouvelle entreprise agricole.

Le transfert de ferme peut se réaliser dans un contexte familial ou non. Il reste toutefois que la majorité des établissements, soit 63 %, ont été réalisés par un transfert familial d'actifs agricoles. Les jeunes qui s'établissent en dehors du cadre familial peuvent être issus ou non de milieux familiaux agricoles et venir ou non de milieux ruraux. Toute la question de l'établissement en dehors du cadre familial demeure fort peu documentée⁵¹.

- **De solides barrières à l'établissement**

La planification du projet

À elle seule, la planification du processus d'établissement est complexe et implique des difficultés propres au mode d'établissement. Pour ceux qui démarrent une entreprise, qui ne sont pas issus du milieu agricole et qui s'aventurent dans des domaines non traditionnels, l'opération peut s'avérer particulièrement ardue.

⁵⁰ MAPAQ, *Portrait de la relève agricole établie 2006. Rapport statistique*, Gouvernement du Québec, 2008, p. 2.

⁵¹ Diane Parent, « S'établir en agriculture sans prendre la relève : un sentier parsemé d'embûches », *Organisations et territoires*, vol. 17, n° 1, hiver 2008, p. 45-51.

L'élaboration du plan d'affaires et la recherche de financement impliquent de nombreuses démarches auprès de divers intervenants et organismes. Selon les projets, les jeunes naviguent dans une mer de conditions d'admissibilité aux programmes, de règlements municipaux, de normes de la CPTAQ, etc. Une visite sur le site Internet du MAPAQ témoigne de la pluralité des programmes et des intervenants. Aussi, un répertoire rédigé par l'UPA recense une quinzaine d'organisations offrant chacune un nombre élevé de programmes, services, fonds, aides et mesures accessibles à la relève agricole⁵². Ainsi, il n'est guère étonnant qu'une recherche, réalisée par le MAPAQ, ait fait part des difficultés éprouvées par des jeunes afin de savoir à quel intervenant s'adresser et à quel moment le faire⁵³.

Les coûts associés au projet

Au-delà des démarches relatives à la planification, les coûts associés au projet d'établissement sont déterminants. Les hausses du prix des terres et de celui des quotas représentent des barrières économiques à la réalisation d'un projet d'établissement. De plus, les jeunes agriculteurs, comme la plupart des jeunes, sont à un moment de leur vie où ils ont peu à offrir pour garantir un emprunt financier. Plusieurs amorcent d'ailleurs le remboursement de leurs prêts d'études.

Les jeunes qui s'établissent dans un contexte de transfert familial semblent avoir une longueur d'avance sur les autres jeunes agriculteurs, ce qui est notamment le cas dans les productions contingentées.

Le prix des quotas représente l'une des plus lourdes hypothèques qui pèsent sur l'agriculture québécoise. Divers chercheurs ont démontré qu'il était impossible, pour un candidat à la relève, de rentabiliser une ferme sous gestion de l'offre en achetant le quota à sa valeur marchande. À défaut d'un arrangement particulier, entre producteurs de deux générations au sein d'une famille, le prix des quotas pose un très grave problème de relève dans les productions contingentées⁵⁴.

La valeur élevée des actifs agricoles nécessite, de la part des jeunes qui veulent s'établir, de plus importants capitaux pour l'acquisition des biens agricoles. Cela est d'autant plus vrai que l'entreprise agricole requiert une forte capitalisation par rapport aux revenus qu'elle génère, soit environ cinq dollars d'actifs par dollar de vente. De plus, il appert que l'établissement en agriculture survient à un moment de la vie où le jeune possède généralement peu de ressources financières.

⁵² Réseau des services de comptabilité et de fiscalité de l'UPA, *Répertoire des programmes d'aide accessibles à la relève agricole*, version du 31 mai 2010, 68 p.

⁵³ MAPAQ, *Diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec*, 2004, p. 52.

⁵⁴ Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir*. Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 2008, p. 70.

Lors d'un transfert familial, les parents font habituellement un don à la relève dans le but de lui faciliter l'accès aux biens agricoles. Selon une étude, lors du transfert de la ferme familiale, la relève recevrait, en moyenne, un don équivalent à environ 50 % des capitaux propres. En ce qui concerne les transferts entre personnes non apparentées et les cas de démarrage d'entreprises agricoles, comme ils ne bénéficient généralement pas d'un don, les jeunes doivent trouver d'autres moyens pour faciliter la prise de possession de la ferme⁵⁵.

Les jeunes qui s'établissent dans le cadre familial ne sont toutefois pas à l'abri de toutes sortes de difficultés. L'actif agricole demeure élevé et les parents n'ont pas nécessairement eu les ressources pour planifier leur retraite. De plus, les dispositions fiscales relatives aux exemptions de gains en capital, lors de la vente de la ferme, ne seraient pas suffisantes et favoriseraient le démantèlement plutôt que le transfert de l'entreprise⁵⁶.

Les données du MAPAQ révèlent que, dans les cas d'un transfert de ferme, les jeunes agriculteurs sont plus susceptibles de débiter avec moins de parts dans la ferme que ceux qui se sont établis par un démarrage d'entreprise. L'établissement se réalise donc de manière progressive, sur plusieurs années, ce qui peut créer un climat d'insécurité. Souvent, le vendeur doit financer la vente sur une longue période de temps afin de permettre aux jeunes de s'établir.

D'abord, 20 % des parts ou des actions sont souvent transmises à la relève, habituellement dans le but d'acquiescer la subvention à l'établissement. D'ailleurs, certains jeunes ont mentionné le fait que cette période pendant laquelle la relève possède 20 % de parts pouvait s'étendre indéfiniment et qu'elle n'était pas garante d'un transfert final⁵⁷.

L'identification et la reconnaissance des diverses difficultés vécues par les jeunes ont conduit le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) à se doter d'une politique jeunesse (voir l'encadré 4).

⁵⁵ MAPAQ, *Diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec*, 2004, p. 56.

⁵⁶ Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Tournée de dialogue 2009 sur la relève agricole et la facilitation des transferts de ferme*, Gouvernement du Canada, 2010, p. 12-13.

⁵⁷ MAPAQ, *Diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec*, 2004, p. 57.

ENCADRÉ 4 : LA POLITIQUE JEUNESSE DU MAPAQ

Le Diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec, réalisé par le MAPAQ et publié en 2004, a permis de relever toute une série d'obstacles rencontrés par la relève qui représentent autant de pistes d'interventions potentielles. Les problèmes associés à la formation, à l'accompagnement pour la planification et la réalisation du projet ainsi que les difficultés d'accès au financement représentent des éléments clés de ce diagnostic. De plus, quelques écueils, propres aux productions en émergence, ont aussi été soulevés.

C'est cette prise de conscience progressive des difficultés auxquelles se heurte la relève agricole qui a favorisé la mise en place de différents moyens visant à soutenir les jeunes. En 2005, le MAPAQ lançait une première politique jeunesse basée sur cinq grandes orientations. En 2009, le Ministère renouvelait son engagement vis-à-vis des jeunes par la présentation d'un plan d'action pour la période 2009-2013. Au moment d'écrire ces lignes, le bilan de la première année de ce plan d'action n'est pas disponible.

Les orientations et les objectifs relevés dans ces documents reflètent une volonté de corriger différentes situations bien connues comme étant problématiques pour la relève. Toutefois, les moyens indiqués visant l'atteinte des orientations demeurent vagues et ne sont pas dotés de cibles mesurables.

Ainsi, les orientations du plan d'action 2009-2013 renvoient à plusieurs mesures floues. Par exemple, afin de faire de l'agriculture un milieu de vie intéressant pour les jeunes (orientation 1), on propose notamment d'explorer des pistes de partenariat avec le monde municipal à l'égard d'intérêts communs. Ou encore, pour accompagner la relève dans son établissement (orientation 3), il est proposé comme mesures de consolider les guichets d'accueil régionaux de la relève agricole du MAPAQ, d'améliorer la qualité des services des conseillers régionaux en relève du Ministère, de favoriser la concertation régionale des différents services à l'intention de la relève, d'accroître l'utilisation du service de mentorat par les jeunes agriculteurs et d'explorer différentes formes d'accompagnement de la relève non familiale. Si les orientations apparaissent fondées sur de véritables constats, les mesures gagneraient à être précisées et accompagnées de cibles mesurables.

Sources :

Politique jeunesse du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Volet Établissement et relève agricole, Gouvernement du Québec, 2005, 32 p.

Politique jeunesse. Volet Établissement et relève agricole. Plan d'action 2009-2013, MAPAQ, 2009, 29 p.

Des stratégies pour réussir à s'établir

Dans le contexte actuel, les jeunes n'ont guère d'autre choix que d'adopter diverses stratégies afin de pouvoir réaliser leur projet d'établissement en agriculture.

Parmi les jeunes dont l'établissement se réalise par le moyen d'un transfert de ferme, certains ajoutent, à l'entreprise déjà existante, un secteur de production ou de transformation. Ce serait le cas pour 49 % des jeunes qui se sont établis par la voie d'un transfert de ferme⁵⁸.

D'autres jeunes réalisent leur entrée en agriculture par la location partielle ou totale d'actifs (terres, équipement) dont ils se servent pour leur production. Près du quart (23 %) de la relève établie adopte cette stratégie qui permet de diminuer l'endettement de l'entreprise⁵⁹.

En outre, plusieurs jeunes s'établissent en agriculture en occupant deux emplois. Ainsi, en 2006, 38 % des jeunes de la relève avaient travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole au cours de la dernière année⁶⁰.

Enfin, autre stratégie relevée, certains jeunes choisissent de s'établir dans des productions qui demandent moins de capitaux de départ. Et les secteurs « moins traditionnels » représenteraient des opportunités de démarrage d'entreprises puisque le niveau d'investissement serait moins élevé. Comment s'en étonner lorsqu'on sait que la valeur marchande d'une ferme laitière, par exemple, dépasse en moyenne les deux millions de dollars.

L'UPA et la Fédération de la relève agricole faisaient d'ailleurs le constat suivant :

Un nombre croissant de projets d'établissement touchent des secteurs de production dits non traditionnels ou en émergence. Ils favorisent donc une diversification de l'agriculture québécoise. Par l'interprétation des fichiers d'enregistrement du ministère de l'Agriculture, nous observons que 60 % des établissements s'effectuent dans des secteurs autres que le lait, l'aviculture, le porc et les céréales⁶¹.

⁵⁸ MAPAQ, *Portrait de la relève agricole établie 2006. Rapport statistique*, Gouvernement du Québec, 2008, p. 19.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 19.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 28.

⁶¹ Union des producteurs agricoles et Fédération de la relève agricole du Québec, *Rapport d'orientation sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec. Une alliance entre les générations pour une agriculture à dimension humaine*, juillet 2004, p. 19.

- **Les jeunes qui s'établissent dans des secteurs de production en émergence**

La participation des jeunes est incontournable afin d'assurer l'avenir de l'agriculture et de la ruralité québécoises. Toutefois, la situation actuelle n'est pas des plus favorables à l'établissement d'une relève agricole. Malgré tout, plusieurs indices rendent compte de l'émergence de nouvelles initiatives agricoles et il semble que bien des jeunes seraient à l'origine de celles-ci. On en sait cependant fort peu sur ces jeunes qui ont choisi de s'établir dans des secteurs de production en émergence.

Des jeunes qui s'insèrent dans un contexte à l'extérieur du cadre familial

Encore aujourd'hui, la majorité des établissements en agriculture se réalise par le moyen d'un transfert familial. Ainsi qu'il a été mentionné précédemment, l'accès au statut d'agriculteur, notamment dans les productions contingentées, apparaît pratiquement impossible en dehors du cadre familial. Pour les jeunes qui ne s'établissent pas dans un contexte de transfert familial de ferme, le niveau d'investissement requis influence le choix du secteur de production.

Une étude qualitative publiée en 2004 sur la relève en dehors du cadre familial notait que la majorité des jeunes rencontrés avaient démarré « une production originale, dans des secteurs d'activités très variés, mais reconnus tout de même comme étant en émergence ou non traditionnels, c'est-à-dire autres que le lait, le porc, le bovin de boucherie et la volaille⁶² ».

Des productions moins soutenues

En 2004, afin de poser son diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture, le MAPAQ a rencontré 72 jeunes de diverses régions du Québec. Ceux-ci ont exprimé leurs points de vue sur différentes thématiques en lien avec l'agriculture. Les jeunes consultés étaient établis, ou en voie de l'être, dans divers secteurs de production et s'inséraient dans différents modes d'établissement (transferts familial et non familial, démarrage d'une entreprise).

Parmi les propos recueillis, certains concernaient les productions dites émergentes. Ainsi, des jeunes ont déploré le manque de formation offerte pour ces productions, et cela, peu importe l'ordre d'enseignement. Les difficultés d'accès à l'expertise technique pour la planification et la réalisation du projet d'établissement ont également été mentionnées. Les services d'accompagnement seraient moins bien adaptés à la situation des jeunes issus de milieux non agricoles.

⁶² Diane Parent, « S'établir en agriculture sans prendre la relève : un sentier parsemé d'embûches », *Organisations et territoires*, vol. 17, n° 1, hiver 2008, p. 46.

Enfin, certains commentaires faisaient part des difficultés d'obtention de financement.

Selon certains jeunes rencontrés, la difficulté à obtenir un financement complet et adéquat pour leur entreprise est un obstacle de taille, notamment lorsqu'ils démarrent une exploitation ou lorsque celle-ci s'inscrit dans une production en émergence. Cette situation les oblige à ne réaliser que partiellement leur plan d'affaires, ce qui compromet l'atteinte du seuil de rentabilité, qui se voit retardée ou annihilée⁶³.

Ces commentaires sur l'iniquité de différentes formes de soutien offertes à l'agriculture rejoignent le constat global relevé dans le rapport Pronovost.

Les productions en émergence, celles qui peuvent contribuer à la diversification de la production agricole, sont peu soutenues par la recherche, le transfert technologique, les services-conseils, la formation et l'aide financière⁶⁴.

Des jeunes animés par de nouvelles manières de penser et d'agir

Les jeunes qui s'établissent dans des secteurs de production en émergence le font vraisemblablement pour une question de niveau d'investissement. Mais il y a fort à parier qu'ils ont également fait ce choix en fonction de leurs valeurs et de leurs intérêts. C'est ce qui ressort des propos recueillis lors de tables rondes organisées par le gouvernement fédéral en novembre 2009. Les rencontres abordaient la question de la relève agricole et réunissaient des jeunes agriculteurs, des étudiants en agriculture, des universitaires et d'autres intervenants du secteur.

D'après bon nombre de participants, la production industrielle à grande échelle est là pour rester. Cependant, certains ont aussi remis en question la durabilité de ce modèle à grande échelle et ont exprimé leurs préoccupations du fait que les économies d'échelle et la productivité accrue ont été obtenues au prix d'une forte incidence sur l'environnement.

Quantité de participants ont fait part de leur intérêt pour de nouveaux modèles de production agricole. Certains nouveaux agriculteurs ont exploré d'autres voies que le modèle traditionnel qui exige d'importants capitaux pour l'achat de terres et de matériel afin de pouvoir se lancer en agriculture. Ils ont réussi à se faire une place en louant à la fois les terres et le matériel agricole dont ils avaient besoin.

Plusieurs participants trouvent que des solutions existent pour assurer la rentabilité des petites exploitations, en développant des créneaux de marché, en misant sur les avantages d'une production alimentaire locale, biologique ou biodynamique, et en privilégiant la protection de l'environnement⁶⁵.

⁶³ MAPAQ, *Diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec*, 2004, p. 61.

⁶⁴ Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, *Agriculture et agroalimentaire québécois : assurer et bâtir l'avenir : rapport*, 2008, p. 49.

⁶⁵ Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Tournée de dialogue 2009 sur la relève agricole et la facilitation des transferts de ferme*, Gouvernement du Canada, 2010, p. 14-15.

Plusieurs experts recommandent de diversifier l'agriculture et de soutenir en conséquence les productions en émergence afin de vitaliser les milieux ruraux. Ces productions représenteraient d'ailleurs un signe que l'agriculture change. Plusieurs indicateurs témoignent effectivement des transformations de l'agriculture qui ne sont toutefois pas favorables à l'établissement des jeunes. Il reste, tout de même, que plusieurs jeunes réalisent leur rêve en s'insérant dans des secteurs de production dits en émergence. Ces secteurs de production, ou du moins les stratégies d'établissement que les jeunes choisissent, seraient plus accessibles financièrement. Mais est-ce là la seule motivation à leur choix? Qui sont ces jeunes? Quelles sont les valeurs qui les animent? Quels sont les obstacles qu'ils rencontrent? Comment envisagent-ils l'avenir de la ruralité et de l'agriculture au Québec? Le prochain chapitre donne la parole à ces jeunes néoagriculteurs.



CHAPITRE 3 – LA VOIX DES JEUNES NÉOAGRICULTEURS

Les données rapportées au chapitre précédent ont montré les grandes difficultés que doivent surmonter bien des jeunes afin de s'établir en agriculture. La population des agriculteurs vieillit et le taux de remplacement des générations est en forte baisse. À juste titre, les indicateurs sur la relève agricole inquiètent. Or, malgré ce contexte critique, des jeunes souhaitent relever le défi du travail de la terre. Certains le font en s'inscrivant en dehors des modèles traditionnels d'agriculture, en optant pour des secteurs de production dits en émergence. Qui sont ces jeunes, ces nouveaux agriculteurs?

Le troisième chapitre de cette recherche vise à donner une voix à des jeunes néoagriculteurs. Dans un premier temps, des informations relatives à la méthode de la recherche sont présentées. Par la suite, quelques données globales sur les participants sont fournies. Enfin, la plus grande part du chapitre est consacrée à la présentation des jeunes néoagriculteurs et de leurs propos.

Méthodologie

- **L'objectif de la recherche et la délimitation du sujet**

L'objectif de cette étape de la recherche est de donner une voix à des jeunes néoagriculteurs. Mais qu'est-ce qu'un néoagriculteur?

La littérature scientifique de langue française n'offre pas, à notre connaissance, de définitions formelles du concept de néoagriculteur. Dans le premier chapitre, le terme de « néoruraux⁶⁶ » a été employé. De plus en plus utilisé, il fait référence à l'arrivée ou au retour en milieu rural de personnes ayant vécu en milieu urbain. Ces personnes sont donc de nouveaux citoyens ruraux. Mais quand il est question de « néoagriculteur », en quoi consiste la nouveauté?

Pour notre propos, le néoagriculteur est celui qui crée un projet agroalimentaire (démarrage d'une nouvelle entreprise ou ajout d'une nouvelle production à une entreprise déjà existante) offrant un produit non traditionnel ou en émergence⁶⁷. La production émergente ou non traditionnelle n'est pas définie. Le fait de cerner le sujet de manière très ouverte permet de relever une diversité de situations potentielles. Cette ouverture est apparue justifiable dans le contexte où, ainsi qu'il a été vu dans le chapitre précédent, on constate un vide du côté de la recherche sur ces nouvelles initiatives en agriculture.

⁶⁶ Le préfixe *néo* signifie nouveau.

⁶⁷ L'annexe 2 présente l'avis de recherche de néoagriculteurs publié par le Conseil permanent de la jeunesse au cours du printemps et de l'été 2010.

Enfin, le Conseil a ciblé des jeunes néoagriculteurs âgés de 35 ans et moins. Cette limite plus avancée quant à l'âge rend compte du contexte difficile d'établissement en agriculture pour les jeunes⁶⁸.

- **La technique utilisée**

C'est par des entrevues semi-structurées que les jeunes néoagriculteurs ont participé à la recherche. Étant donné que plusieurs des projets impliquent l'engagement à part entière d'un couple, quelques entrevues ont été réalisées, lorsque cela était possible, avec les deux partenaires. Les entrevues, qui ont eu lieu au domicile des participants, ont été enregistrées.

Le Conseil a enregistré près de 12 heures de propos de jeunes néoagriculteurs. En moyenne, l'entrevue avait une durée de 1 heure 40 minutes.

- **La sélection des jeunes néoagriculteurs**

Au cours du printemps et de l'été 2010, le Conseil permanent de la jeunesse a publié un avis de recherche signifiant son souhait de rencontrer des jeunes néoagriculteurs⁶⁹. L'avis a été publié dans le journal du Conseil, *Le rouage*, ainsi que sur son site Internet. À deux reprises, l'avis de recherche a aussi été publié dans le bulletin *La P@je* de l'organisme Place aux jeunes en région. L'Union paysanne a également inscrit l'avis de recherche sur son site Internet et la Fédération de la relève agricole l'a fait circuler dans son bulletin d'information interne.

Ce sont donc les jeunes néoagriculteurs qui ont répondu à l'avis de recherche du Conseil et exprimé leur désir de participer à la recherche. Deux participants ont été adressés au Conseil par ceux qui avaient déjà répondu à l'avis de recherche.

⁶⁸ Selon la loi constitutive du CPJ, les jeunes ont entre 15 et 30 ans. Plusieurs intervenants délimitent la relève agricole entre 18 et 39 ans.

⁶⁹ Voir l'annexe 2.

Caractéristiques des jeunes et des projets

Au total, le Conseil a rencontré dix jeunes néoagriculteurs (six femmes et quatre hommes) engagés dans sept projets distincts. La moyenne d'âge des jeunes est de 30 ans, alors que l'âge médian est de 28 ans.

La majorité des jeunes rencontrés, soit six sur dix, sont nés et ont vécu une bonne partie de leur vie en milieu urbain. La presque totalité des jeunes, soit neuf sur dix, ont fait des études collégiales ou universitaires en milieu urbain, la plupart à Montréal. Seulement trois jeunes sur dix sont fils ou filles d'agriculteurs.

La plupart des projets, soit cinq sur sept, consistent en un démarrage d'entreprise. Un projet représente l'ajout d'une production à une entreprise existante et un autre est un transfert non familial.

Discours des jeunes néoagriculteurs

L'entrevue a permis aux jeunes de décrire leur projet et de raconter leur histoire. Les participants ont été invités à s'exprimer sur les obstacles rencontrés ainsi que sur le soutien obtenu au cours de leur cheminement. Les jeunes ont également fait part de leurs perceptions de la ruralité et de l'agriculture au Québec. Enfin, ils ont formulé des suggestions afin de consolider l'agriculture québécoise et de vitaliser les milieux ruraux.

Nous présentons d'abord chacun des sept projets. Il s'agit, en quelque sorte, de tracer des portraits permettant au lecteur de faire la connaissance des jeunes néoagriculteurs et de mieux comprendre leur contexte. Ce sont les propos des jeunes sur diverses grandes thématiques qui concluent ce troisième chapitre.

- Portraits de néoagriculteurs

Prénom : Simon
Âge : 24 ans
Municipalité : Saint-Moïse
Région : Bas-St-Laurent

Juste en occupant le territoire, ici, je fais un acte politique.

De grosses vaches à poils longs et de couleur brun-roux traînent dans des champs encadrés au loin par les monts Chic-Chocs. À l'entrée de la vallée de la Matapédia, dans les hauteurs de Saint-Moïse, l'air est cinglant, mais le petit troupeau de Highlands y semble bien adapté. Simon fait l'élevage de ces vaches écossaises reconnues pour la qualité gustative et la maigreur de leur viande.

Diplômé en cinéma d'animation du cégep du Vieux Montréal, Simon a travaillé dans le domaine pendant deux ans, à Montréal et à Québec. Mais le mal du pays l'a pris. Son pays, c'est celui de son père, de son grand-père et de son arrière-grand-père; c'est la vallée. Il y est donc de retour depuis deux ans. Son père lui a vendu un lot de terre sur lequel se trouve une maison centenaire.

Pendant que ses vaches paissent, Simon rumine de grands projets : un centre de transformation et surtout une coopérative de mise en marché. À 24 ans, il a bien réfléchi. Il veut créer une entreprise s'appuyant sur des principes de solidarité dont le mandat sera de mettre en marché des produits agricoles, récréotouristiques et artistiques. Simon a le goût de s'impliquer dans son milieu. Il veut participer à dynamiser son coin de pays et le garder en vie. Son grand projet illustre concrètement la contribution de l'agriculture à la vitalité du milieu rural.

Simon a le goût de s'impliquer dans son milieu.

Juste en occupant le territoire, ici, je fais un acte politique, affirme-t-il. Simon connaît l'histoire et les enjeux de sa région. Pour lui, la tendance à pousser les gens à s'agglomérer dans les villes centres est toujours bien présente. Il rappelle la mobilisation des ruraux dans les Opérations Dignité⁷⁰ qui, dans les années 1970, a obligé le gouvernement à abandonner son intention de fermer plusieurs villages de l'est du Québec.

Moi, je vois l'humanité comme une somme divisée. C'est un peu ça, on est une somme, on est un tout, on est tous reliés. Pour Simon, on ne s'entraide jamais trop, surtout lorsqu'on est une vingtaine de milliers de personnes à habiter un territoire plus grand que la ville de Montréal. *Ça fait beaucoup de territoire à occuper et à cultiver!*

⁷⁰ Dans les années 1960, le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) a mené des travaux d'évaluation. L'une des recommandations du BAEQ était de fermer des villages et d'inciter la population à s'établir dans les villes centres. Le gouvernement a donné suite à ces recommandations et quelques villages ont été fermés. Des citoyens se sont alors regroupés et ont manifesté pour contrer ces décisions. C'est ainsi que sont nées les Opérations Dignité. Il existe un centre d'interprétation sur les Opérations Dignité dans le village de Saint-Esprit, dans le haut pays du Bas-Saint-Laurent.

Prénoms : Marianne et Nicolas
Âge : 28 ans
Municipalité : Saint-Julien
Région : Chaudière-Appalaches

Chaque région a ses trésors

Marianne et Nicolas ont tous les deux 28 ans et ils sont en couple depuis dix ans. Avec leurs deux jeunes enfants, ils habitent une maison ancestrale située sur une terre de 80 acres qu'on trouve au bout d'un rang cul-de-sac dans un sens comme dans l'autre. La seule façon de se rendre à leur demeure est d'emprunter une route de terre accessible par un autre rang. Tout au long

du trajet qui mène chez eux, on voit quelques rares habitations, des terres à bois et des érablières. Situés dans les hauteurs, à plus de mille pieds d'altitude, les chemins laissent découvrir au loin des paysages de courtépentes de champs cultivés.

La petite famille habite Saint-Julien, une municipalité de 400 habitants qui fait partie de la région de la Chaudière-Appalaches, mais qui se trouve aussi à deux pas de celles de l'Estrie et du Centre-du-Québec. En gros, on est à une trentaine de minutes en voiture des villes de Thetford Mines, de Victoriaville et de Plessisville. Le village de Saint-Julien a été désigné municipalité dévitalisée, mais pour le couple cela n'a pas d'importance. Le site est magnifique et la tranquillité est une richesse.

La maison a toujours été habitée, mais la terre, elle, n'avait pas été cultivée depuis plus de 20 ans. On l'a plutôt reboisée afin d'éviter qu'elle se retrouve en friche et perde sa valeur. Bien qu'il s'agisse d'une terre de roches, cela n'entrave aucunement la production d'arbres fruitiers.

Le village de St-Julien a été désigné municipalité dévitalisée, mais pour le couple cela n'a pas d'importance.

La *Pépinière Ancestrale*, c'est le nom de l'entreprise du couple. Pour beaucoup, le projet est redevable aux connaissances que Nicolas a hérité de son père, car au Québec il n'existe pas de véritable formation en culture fruitière. L'entreprise greffe des arbres fruitiers adaptés aux régions nordiques. La pépinière produit des pommiers, des poiriers, des pruniers, des cerisiers, des gadeliers, des cassissiers, des groseilliers et bien d'autres arbres et arbustes. Les variétés retenues résistent aux maladies et ne nécessitent pas d'arrosages chimiques. Le souci de l'environnement est une valeur importante du couple.

Le travail de Marianne et Nicolas est bien plus qu'une production écologique d'arbres aux propriétés durables. Dans les faits, le couple agit un peu à la manière de conservateurs d'un musée en sauvegardant des variétés d'arbres fruitiers autrefois sélectionnées par nos ancêtres pour leur goût, leur résistance aux maladies, leur qualité de conservation, etc. Plusieurs des variétés d'arbres produites ont été découvertes par le père de Nicolas sur les terres des fermes longeant les chemins Craig et Gosford. Ces vieilles routes des Appalaches datent de la première moitié du 19^e siècle. Sans ce travail proche de l'archéologie, des espèces appréciées et cultivées par nos ancêtres, mais également bien adaptées à notre climat, seraient aujourd'hui perdues. Comme le dit si bien Marianne : *Chaque région a ses trésors.*

Prénoms : Marie-Andrée et Francis (Pancho)
Âges : 34 ans et 31 ans
Municipalité : Causapscal
Région : Bas-St-Laurent

Enfin, on s'est éloigné de ce qui est la base : nourrir notre monde!

C'est au sein d'une vallée, celle de la Matapédia, qu'on trouve *Le potager enchanté*. Il faut sillonner quelques longs rangs pour atteindre ce jardin d'une ferme peu banale à Causapscal. La ferme date

d'une centaine d'années et couvre une terre en pente de 42 hectares sur laquelle se trouvent une forêt et un ruisseau. L'endroit est calme et l'air est sain. Marie-Andrée affirme que, la première fois qu'elle a vu la vallée de la Matapédia, *c'était le plus beau paradis au monde!*

Marie-Andrée et Francis, ou Pancho pour les familiers, ont respectivement 34 et 31 ans. Ce sont des passionnés de la terre. Pourtant, tous les deux ont grandi dans des milieux urbains, elle à Laval et lui à Mont-Laurier. Ni l'un ni l'autre ne sont enfants d'agriculteurs. Cependant, Marie-Andrée, diplômée en administration, a aussi étudié la nutrition à l'université. Quant à Pancho, il a travaillé quelques années en production vidéo, son domaine d'études, mais il s'est également familiarisé avec l'agriculture durable en étant *WWoofers*⁷¹ au Mexique.

Ce sont des passionnés de la terre. Pourtant, tous les deux ont grandi dans des milieux urbains, elle à Laval et lui à Mont-Laurier.

Depuis l'été 2008, *Le potager enchanté* fait le bonheur de 60 familles matapédiennes qui reçoivent chaque semaine, pendant 16 semaines, un panier de légumes biologiques. Le couple cultive une soixantaine de variétés anciennes de légumes et de petits fruits. Mais, au-delà du travail exigeant de la terre, le jeune couple cultive aussi l'esprit, car le panier livré contient *Les Murmures du potager*. Il s'agit d'un petit journal qui témoigne de l'activité hebdomadaire à la ferme et qui donne de l'information sur les légumes, des recettes et plein de trucs écolos. Le travail de sensibilisation et d'éducation est remarquable. Cela faisait d'ailleurs partie intégrante des objectifs de l'entreprise : *On veut nourrir sainement les gens de la région, mais aussi les sensibiliser à l'environnement, à l'alimentation et au développement local*, explique Pancho.

À maints égards, le couple observe que la population s'est éloignée de l'agriculture et des aliments. Les gens souhaitent acheter des aliments uniformes, bon marché, diversifiés, et cela, peu importe la saison. L'appréciation de la saveur des aliments s'est appauvrie et des habiletés culinaires se sont perdues. Aussi, ils constatent la fragilité du modèle d'agriculture vers lequel s'est orienté globalement le Québec : impacts environnementaux, pressions de la mondialisation des marchés, détresse des agriculteurs, perte des semences patrimoniales, etc. Pancho note que, *enfin, on s'est éloigné de la base qui est de nourrir notre monde* ».

⁷¹ WWOOF, pour World Wide Opportunities on Organic Farms, est un réseau international. En échange d'un travail bénévole sur une ferme biologique, le participant est logé et nourri. Cela représente une manière de partager des compétences et des connaissances.

Prénoms : Héloïse et
Antonin
Âges : 29 ans et 30 ans
Municipalité : Sainte-Élisabeth
Région : Lanaudière

Dans le fond, on a plein d'idées, ce qui est difficile, c'est de se restreindre.

Pour se rendre à la ferme d'Héloïse et Antonin, il faut cheminer par le rang du Haut-de-la-Rivière, une route sinueuse qui longe la rivière Bayonne et dévoile de

magnifiques maisons patrimoniales. Nous sommes à Sainte-Élisabeth, une petite municipalité de 1 500 habitants dans la région de Lanaudière, et le paysage qui s'offre au regard est une belle et vaste plaine agricole.

Héloïse et Antonin ont respectivement 29 et 30 ans et, de prime abord, n'ont pas du tout un profil typique d'agriculteurs. Les deux sont originaires de la région de Montréal. Ils ont aussi obtenu leur diplôme universitaire dans des disciplines éloignées des sciences de l'agriculture : elle en communication, lui en musique. Enfin, leurs parents n'ont jamais été producteurs agricoles.

Le couple vient tout juste de s'installer. Il a acheté une terre d'une dizaine d'hectares qui comprend une érablière bordée par la rivière. L'ancienne propriétaire ne cultivait pas le sol et faisait tout simplement ramasser son foin par un agriculteur du coin. Le couple amorce sa première

Pour Héloïse, qui a conservé son emploi au centre-ville de Montréal, cela demande pas moins de quatre heures de route par jour et le temps manque.

année de production et les débuts sont modestes, car les deux jeunes doivent continuer à travailler à l'extérieur de la ferme. Pour Héloïse, qui a conservé son emploi au centre-ville de Montréal, cela demande pas moins de quatre heures de route par jour et le temps manque. Héloïse s'interroge : *J'essaie de voir comment on peut payer la place tout en avançant dans le projet.*

Légende rurale est le nom de leur projet, qui reste encore largement à définir. *Dans le fond, on a plein d'idées, ce qui est difficile c'est de se restreindre*, lance Héloïse. Le couple ne manque effectivement pas d'imagination pour le développement de l'entreprise. La première démarche de ces jeunes est de faire des huiles essentielles. Cette année, ils ont cultivé des plantes telles que la guimauve, le millepertuis et l'absinthe. Ils viennent tout juste de se procurer un alambic pour réaliser la transformation. Ils ont aussi planté des asperges, des framboises, des mûres et des fraises qu'ils vendront dans un kiosque du coin. Héloïse et Antonin ont plein de projets en tête : concocter des parfums, produire de l'alcool d'érable ou de petits fruits et surtout recevoir des gens à leur table champêtre. Héloïse aime accueillir les gens et Antonin adore faire du pain et de la musique, mais pour le moment ils naviguent dans les contraintes de temps, d'argent et de réglementation.

Prénom : Sandie
Âge : 27 ans
Municipalité : Saint-André-de-Kamouraska
Région : Bas-St-Laurent

Ici, à Saint-André, il y a comme un tourbillon!

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, entre deux hauts lieux touristiques, se trouve une toute petite municipalité d'un peu plus de 600 habitants, Saint-André-de-Kamouraska. Le paysage y est grandiose :

une vaste plaine où des champs balayés par le vent sont encadrés au nord par un fleuve imposant et au sud par l'escarpement rocheux de petites collines. L'air y est frais et légèrement salin. C'est dans cet éden que Sandie a créé son jardin.

Jardin Floro est le nom de son entreprise qui en est à sa première année d'existence. Sandie cultive des fleurs comestibles, dont plusieurs sont en expérimentation. Elle produit aussi des fines herbes et des légumes. Éventuellement, elle prévoit se lancer dans l'aventure de la transformation et concocter des huiles et des vinaigres. En tout, pour son premier printemps, elle a semé pas moins de 160 espèces sur une terre d'environ 1,5 hectare certifiée biologique.

L'une des particularités du jardin de Sandie est qu'il est situé sur les terres d'un autre jardin, celui des Pèlerins. N'ayant pas les ressources pour acheter sa propre terre, les propriétaires du *Jardin des Pèlerins* permettent à Sandie, en échange d'un travail à la boutique de la ferme, de démarrer son projet. Selon son expression, on lui troque la terre!

Il y a huit ans, à l'occasion d'un voyage en Amérique du Sud, Sandie a rencontré des indigènes qui travaillent avec les plantes, et c'est là qu'elle a compris ce qu'elle veut faire.

Sandie n'a que 27 ans, mais sa feuille de route est déjà longue. Elle a vécu son enfance à la campagne, dans la région des Laurentides. Lorsqu'on la questionne sur son intérêt pour les plantes, spontanément elle se souvient du jardin de sa mère. Mais la véritable étincelle de sa passion est née en pleine jungle équatorienne. Il y a huit ans, à l'occasion d'un voyage en Amérique du Sud, Sandie a rencontré des indigènes qui travaillent avec les plantes, et c'est là qu'elle a compris ce qu'elle veut faire. Ses six dernières années ont été consacrées à l'étude de l'herboristerie et au travail dans quelques entreprises du domaine.

Sandie est une passionnée, elle a un besoin viscéral de créer. Seule, elle a mis sur pied son entreprise et elle rêve déjà d'innover dans la transformation de ses produits. Elle a aussi la passion de s'engager dans son milieu. Les yeux de Sandie brillent lorsqu'elle parle de son besoin d'implication à Saint-André. Pour elle, il est clair qu'il faut d'abord et avant tout donner à sa communauté. Il faut créer des liens, des réseaux et des activités. Et, justement, il semble y avoir quelques signes d'effervescence dans le coin. Elle constate qu'il se passe quelque chose à Saint-André. *Il y a comme un tourbillon!* affirme-t-elle.

Prénom : Sylviane
Âge : 26 ans
Municipalité : Bury
Région : Estrie

L'avenir? Je le vois diversifié.

Sylviane est fille et petite-fille d'agriculteurs. Elle a été élevée à la ferme *La paysanne*, dont ses parents sont copropriétaires. Cette ferme est située dans la petite municipalité de Bury en Estrie, un coin de pays dont les racines anglophones se devinent aisément dans la

toponymie et l'architecture. Quant au paysage, il offre le calme de vallées entourées de petites collines. À la fin de sa journée de travail, Sylviane apprécie la vue du soleil se couchant derrière les montagnes.

La ferme de ses parents se spécialise dans la production bovine et les grandes cultures, qui sont toutes certifiées biologiques. Bien que Sylviane insiste sur le fait que le travail à la ferme en est un d'équipe, les plantes médicinales c'est davantage son projet.

Ainsi, sur la terre de ses parents, Sylviane cultive des plantes médicinales : l'hydraste du Canada, l'actée à grappes noires et l'avoine fleurie. Elle produit aussi de l'ail et projette de se lancer prochainement dans la culture de camerises. Ses cultures sont également certifiées biologiques. *L'avenir? Je le vois diversifié*, répond-elle lorsqu'on la questionne sur ses perspectives en agriculture. Pourtant, son présent apparaît déjà bien assez varié.

*Elle dit qu'elle en « en arrache »,
mais sa passion pour l'agriculture,
la terre et les animaux ne fait pas
de doute et est même renforcée par
son engagement citoyen.*

Ses journées de travail sont longues, car, au-delà de son projet personnel, elle aide son père à la ferme familiale : la tournée à l'étable, l'entretien des cultures, la récolte de l'ail, les foins... Sylviane se heurte aussi à de nombreuses difficultés, relatives à la mise en marché de ses produits, à la limite de ses moyens financiers pour s'équiper... Elle dit qu'elle « en arrache », mais sa passion pour l'agriculture, la terre et les animaux ne fait pas de doute et est même renforcée par son engagement citoyen. À 26 ans, elle est présidente du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie. Elle siège également au conseil d'administration de la Fédération de la relève agricole du Québec et s'implique dans le Forum jeunesse de sa région. Sylviane a la tête pleine de projets, dont celui d'entrer dans les écoles pour sensibiliser les jeunes à une agriculture qu'ils ne connaissent pas. Elle conclut l'entrevue par un cri du cœur : *J'aime ma job, j'aime l'agriculture!*

Prénoms : Marypascal et Francis
Âges : 35 ans et 41 ans
Municipalité : Sawyerville
Région : Estrie

Je veux un changement social!

Il y a 12 ans, Marypascal et Francis se sont établis sur une terre de 115 acres à Sawyerville, une petite municipalité de 700 habitants dans le Haut-Saint-François, en Estrie. Ils quittaient alors Montréal où ils avaient vécu et fait leurs études universitaires en sciences humaines.

C'est avec beaucoup d'honnêteté et un brin d'humour que le couple témoigne de l'histoire de son projet. Aujourd'hui, Marypascal et Francis sont âgés respectivement de 35 et 41 ans et ils sont les parents de trois filles. Plus que la ferme, leur projet principal était de se donner le temps de fonder une famille et d'élever leurs enfants dans un environnement paisible.

Ils ont acheté une vieille ferme, mal entretenue et qui n'était plus en production. La terre est en pente et bordée en partie par la rivière Eaton. Aucun voisin à l'horizon, et la route qui mène à la ferme est limitée à la circulation locale. Le coin est tranquille, tout en étant à proximité du village.

Sans la moindre formation en agriculture ni le soutien de parents ou d'amis agriculteurs, le couple a surmonté avec courage plusieurs épreuves, dont celle de devoir changer sa production.

L'entreprise qu'ils ont construite est une fromagerie : *Caitya du caprice caprin*.

Depuis sept ans, Marypascal et Francis élèvent des chèvres pour leur lait, qu'ils transforment en fromages fins. Toutefois, avant d'en arriver à consolider cette production, le couple a subi différents revers. Sans la moindre formation en agriculture ni le soutien de parents ou d'amis agriculteurs, le couple a surmonté avec courage plusieurs épreuves, dont celle de devoir changer sa production. En effet, il y a 12 ans, ces jeunes avaient choisi l'élevage des chèvres pour leur viande. Le projet était accessible financièrement, mais les difficultés pour la mise en marché ont réorienté la production vers le lait et sa transformation en fromage. Ce changement de cap a nécessité des investissements importants sans compter que les premiers pas dans la mise en marché des fromages furent, encore une fois, difficiles. Mais Francis est bon philosophe : *Avoir une vie simple et tranquille, on s'ennuierait*, affirme-t-il en souriant.

La réflexion du couple sur l'agriculture et la ruralité est approfondie et critique. Marypascal insiste : *Moi j'en veux pas de l'argent, je veux un changement social!* Selon eux, l'agriculture actuelle ne sert pas les intérêts des consommateurs, pas plus que ceux des agriculteurs. Le couple dénonce la piètre qualité des aliments proposés sur le marché ainsi que le contrôle des grandes chaînes alimentaires et des industries de la transformation. L'autonomie alimentaire, l'achat local, la sensibilisation des décideurs et de la population à différents enjeux ainsi que la protection des terres agricoles représentent quelques-unes de leurs propositions pour réformer le système.

La voix des jeunes

- Les valeurs des jeunes néoagriculteurs

Un projet de vie

C'est spontanément que les jeunes expliquent leur entreprise comme un projet de vie ou de famille. L'amour de la terre, des animaux et de la campagne est à l'origine de leur initiative. Pour ceux qui ont quitté leur campagne natale le temps des études ou d'une expérience de travail, le retour allait de soi, car ils avaient le mal du pays. Quant aux autres, nés et ayant vécu en milieux urbains, ils sont tombés en amour avec une région ou ils réalisent un rêve d'enfance. À une époque où les statistiques montrent une chute dramatique des effectifs de la relève agricole, les jeunes rencontrés témoignent d'une passion pour l'agriculture et la ruralité qui ne fait pas de doute.

*Moi, j'adore ce
que je fais.
(Marie-Andrée)*

Héloïse : *Notre projet, le but c'est un projet de vie peut-être plus qu'une entreprise dans le sens qu'on a le goût de vivre à la campagne, de travailler sur le terrain pis de vivre de ce que l'on est capable de créer.*

Marie-Andrée : *Moi, j'adore ce que je fais. Je suis heureuse les mains dans la terre. Je suis passionnée.*

Marypascal : *La ferme pour nous, c'est un projet parallèle, autour de la famille. Toutes les décisions ont toujours été prises par rapport à la famille. On commence tranquillement pour se donner le temps de faire des enfants.*

De grandes préoccupations pour la santé, l'environnement et l'accessibilité économique des produits

*J'aimerais que
ça, ça soit
dénoncé.
(Sandie)*

Les jeunes néoagriculteurs sont fortement animés de valeurs relatives à l'alimentation, la santé et l'environnement. Ils sont très critiques vis-à-vis des produits alimentaires vendus sur le marché. Pour eux, l'état de santé de la population ne tient pas qu'aux habitudes alimentaires, c'est le produit en tant que tel qui est visé.

Marianne : *La pomme que tu manges à l'épicerie, elle est belle, mais pour être belle de même, y'en a des ajouts chimiques. C'est dans la pelure qu'on retrouve le plus de pesticides. Pis tout le monde dit de manger la pelure, c'est là-dedans qu'il y a le plus de vitamines, oui mais c'est là-dedans qui a le plus de produits chimiques.*

Sandie : *On se fait dire de manger bien, mais on se fait pas dire que nos légumes qu'on mange, qu'on achète à l'épicerie sont shootés à toutes sortes de trucs qu'on mange également. Alors quand on nous dit : Mange une pomme par jour... Pis finalement c'est pas vrai, parce qu'on s'intoxique... j'aimerais que ça, ça soit dénoncé.*

Marypascal : *Les gens paient cher pour leur nourriture, qui est de faible qualité.*

*J'ai le goût de faire des produits de qualité, pas toujours super emballés.
(Héloïse)*

Avec de tels propos, rien d'étonnant à ce que leurs productions s'inscrivent dans une perspective orientée vers des préoccupations pour la santé. Ils privilégient les pratiques biologiques et respectueuses de l'environnement. Ces valeurs sont le fondement même de la création de leurs entreprises.

Marianne : *On se spécialise surtout dans les variétés résistantes aux maladies, donc surtout pour les cultures biologiques, ceux qui ne veulent pas arroser chimiquement. On a un grand souci pour l'environnement.*

Héloïse : *J'ai le goût de faire des produits de qualité, pas toujours super emballés.*

*Le marché nous dit : petite quantité.
(Marypascal)*

Sandie : *Je veux développer des produits bons pour la santé et qui font plaisir à intégrer dans le quotidien.*

Ils ont également le désir d'offrir des produits accessibles économiquement à toute la population. Des produits aux couleurs du milieu et abordables, quitte parfois à les vendre en grosses quantités.

Héloïse : *Mais moi je veux faire un produit accessible, pas seulement que ce soit du monde du Plateau qui puisse l'acheter. J'aimerais que ça soit bien intégré à la communauté.*

Marypascal : *Quand on est arrivé sur le marché, on s'est dit, on va faire du 500 grammes, on va faire du kilo, on va arriver avec un prix imbattable, le client va être content. C'est pas du tout cela que le marché nous dit. Le marché nous dit : petite quantité.*

Le souci de protéger les semences patrimoniales et l'autonomie alimentaire du Québec

Dans le discours des jeunes, on perçoit un grand respect pour le travail fait par les « anciens ». Les jeunes sont sensibles à la protection des semences patrimoniales, bien souvent ils les privilégient. D'ailleurs, ils y voient clairement un enjeu pour l'autonomie alimentaire du Québec.

Marianne : *Il y en a des variétés résistantes aux maladies, il s'agit de les découvrir. Le père de Nicolas a parcouru les vieilles routes des Appalaches. Nos ancêtres avaient déjà fait tout un travail dans le temps. Quand ils voyaient une belle variété, ils la greffaient et la multipliaient. Ils n'étaient pas niaiseux, ils aimaient eux aussi manger un fruit qui était beau. Juste les poires, les gens ne savent même pas que ça pousse ici au Québec. Les poires qu'on vend sont aussi grosses que celles qu'on achète à l'épicerie, elles se conservent durant l'hiver, on n'aurait même pas à en acheter, elles ne sont même pas piquées. On n'a rien à envier des fruits qu'on importe de l'Ontario. Si on avait plus de producteurs au Québec, on pourrait produire nous-mêmes nos fruitiers sans avoir à importer quoi ce soit.*

*On n'a rien à envier des fruits qu'on importe de l'Ontario.
(Marianne)*

Héloïse : *On a des semences biologiques et patrimoniales. Des espèces qui viennent du Québec. On n'est pas pour faire les mêmes produits qu'il y a partout sur les tablettes. Comme les tomates, les variétés ordinaires, ça marche plus de nos jours. Sont tout le temps malades, tandis que les variétés patrimoniales, ben c'est bizarre, mais y'a aucun problème avec.*

*Ces semences-là ont été perdues.
(Marie-Andrée)*

Marie-Andrée : *Le Québec ne peut pas se retrouver dans une situation où il dépend des autres pays pour se nourrir. Il y a quelque chose d'important. On travaille avec des anciennes variétés. C'est un point important à considérer. On est à la recherche de cela aussi. Il y a une femme qui est passée au kiosque cet été et elle m'a dit : « Avez-vous du maïs? » J'ai dit : « Non, j'ai pas de maïs, la saison est trop courte dans la vallée. » Elle me répond : « Ben mon père y'en faisait du maïs quand j'étais petite, du bon maïs sucré. » Ça veut dire qu'il existait une variété de maïs qui poussait ici. Moi je ne connais aucun producteur qui en fait du maïs à croquer dans la vallée. Ces semences-là ont été perdues. À chaque fois qu'il y a de vieilles madames qui viennent au kiosque et qui font encore leurs jardins, on leur demande : Est-ce que vous avez encore les semences que vos parents avaient?*

- **Le travail au quotidien**

Un travail exigeant

Oui, ce sont des passionnés de leur travail, et l'énergie qu'ils y consacrent impressionne. Tous les jeunes rencontrés ne comptent pas leurs heures. Ils travaillent tout simplement, et cela sans se plaindre. On est très loin de l'univers des 35 ou 40 heures par semaine, des heures supplémentaires et des congés payés. Assurément, il faut être en forme physiquement et aussi savoir gérer son stress.

Nicolas : *On compte pas nos heures de travail, faut pas les compter. Quand il commence à faire jour jusqu'à tant qu'il fasse noir. Mais quand on aime ça, c'est pas grave.*

*Mais quand on aime ça, c'est pas grave.
(Nicolas)*

Marypascal : *On travaille sept jours sur sept. Ça arrête jamais. On peut pas se dire : Aye! On part en vacance trois semaines, on trouve quelqu'un pour nourrir le chien pis le chat.*

Un travail polyvalent

Lorsque les jeunes décrivent leur quotidien, ce qui frappe, c'est la multiplicité des compétences qu'ils doivent acquérir. Bien entendu, à la base, ce sont des entrepreneurs et ils assurent leurs productions. Mais ils sont aussi plombiers, électriciens, menuisiers, comptables, distributeurs, vendeurs, etc.

*J'ai finalement trouvé un comptable. J'apprends la plomberie, l'électricité.
(Sandie)*

Sandie : *Il y a la paperasse du début, la comptabilité. J'ai finalement trouvé un comptable. J'apprends la plomberie, l'électricité.*

Francis : *Bien des agriculteurs sont peu instruits, mais ils sont très intelligents. Par exemple, pour être en production de vaches laitières, cela prendrait au moins sept à huit ans d'université pour tout ce qui a à savoir, les champs, la machinerie, les vaches, la santé du troupeau, la gestion, l'entraînement physique, la gestion du stress... il faut être très polyvalent.*

Des revenus modestes

Les jeunes néoagriculteurs s'investissent corps et âme dans leur projet, dont ils ne tirent toutefois pas de grands revenus. Rien d'étonnant alors que plusieurs doivent également travailler à l'extérieur de la ferme. Cette situation persiste même après quelques années de fonctionnement du projet. Ce que plusieurs souhaitent, c'est d'être un jour capables de vivre honnêtement du travail de la terre.

- **La réalisation du projet : obstacles et soutien**

Les hauts et les bas du financement

Se lancer en agriculture exige des investissements importants pour l'achat de la terre et de l'équipement. De plus, les premières années de l'entreprise étant peu rentables, il faut également avoir les moyens d'assurer sa survie personnelle. Les sources de financement sont très diversifiées. Quelques jeunes ont pu profiter du don d'un parent.

Francis : *Sans l'aide financière de mon père, on n'aurait pas pu démarrer notre projet.*

*Sans l'aide
financière de mon
père, on n'aurait
pas pu démarrer
notre projet.
(Francis)*

Marie-Andrée : *Moi je suis chanceuse, j'ai hérité de mes grands-parents, ce qui a été notre mise de fonds. Ça compte pour beaucoup.*

D'autres jeunes ont travaillé et ils ont accumulé un certain pécule permettant l'achat de la terre. Ainsi, pendant plusieurs années, Marianne et Nicolas ont restauré et vendu des maisons ancestrales avant de pouvoir s'installer sur leur terre et se consacrer pleinement à leur production. Mais, pour plusieurs autres, le double emploi est encore une dure réalité.

Héloïse : *J'essaie de voir comment on peut payer la place tout en avançant dans le projet. Parce que les deux, on est obligés de travailler. C'est difficile de trouver le temps, l'argent pour financer tout ça. C'est cher. C'est vraiment beaucoup d'investissements.*

*C'est difficile de
trouver le temps,
l'argent pour
financer tout ça.
(Héloïse)*

Marie-Andrée : *Financièrement, faut que je retourne travailler, financièrement faut avoir un revenu. À la fin octobre, je retourne travailler à 35 heures. La première année, c'est ce que je faisais. Je me levais à 4 h du matin en été pour faire les récoltes. J'allais travailler dans la journée, je revenais le soir, j'aidais à faire les kiosques. On a fini l'année complètement épuisés.*

Au-delà des sources personnelles et familiales de soutien financier, les jeunes peuvent adresser des demandes auprès des institutions privées de financement ou se prévaloir, s'ils répondent aux critères d'admissibilité, de différents programmes gouvernementaux. Dans le témoignage que les jeunes livrent de leurs différentes démarches à cet effet, ce qui frappe le plus, c'est la diversité des acteurs, des programmes et des sigles.

Simon : *Là je suis rendu à trouver mon financement pour mon entreprise, mais c'est pas évident. Je cogne à plusieurs portes. Le CLD m'aide. J'ai l'appui des organismes locaux. Eux autres, ils travaillent vraiment pour la place. La SADC aussi m'aide. J'ai aussi une dame à la caisse populaire, le Centre financier des entreprises dans le Fonds Desjardins. Le responsable du MAPAQ dans la région du Bas-Saint-Laurent. Et puis, j'essaie d'avoir le STA⁷².*

Des jeunes ont exprimé leur satisfaction quant aux prêts et aux subventions qu'ils ont réussi à obtenir et quant à l'accompagnement qu'ils ont reçu lors de ces démarches. Les principaux programmes signalés sont ceux de la Financière agricole (Subvention à l'établissement qui permet, selon la formation du jeune, d'obtenir un montant jusqu'à 40 000 \$), le soutien au travailleur autonome ou STA (qui assure une rémunération pendant une période maximale de 52 semaines pour ceux et celles qui désirent créer une entreprise) et un prêt offert par la SADC pouvant aller jusqu'à 15 000 \$, avec un congé d'intérêts de deux ans. Le CLD est également mentionné pour l'accompagnement du jeune dans la réalisation de son plan d'affaires.

*J'ai l'appui des
organismes locaux,
Eux autres, ils
travaillent vraiment
pour la place.
(Simon)*

Certains jeunes ont souligné que leur formation ou leur expérience de travail leur avaient été d'un grand secours pour réaliser leur plan d'affaires et se prévaloir des programmes de soutien potentiels. Ce qui démontre que, pour le non-initié, les démarches ne sont pas simples. Employée d'un carrefour jeunesse-emploi (CJE), c'est ce qu'indique Marie-Andrée.

Marie-Andrée : *Il y a beaucoup de choses qu'on a eues parce qu'on était dans le domaine un peu, pis on sait comment se débrouiller.*

Toutefois, pour d'autres les démarches demandent beaucoup de temps sans que des bénéfices concrets en découlent nécessairement.

*Il y a beaucoup de choses
qu'on a eues parce qu'on
était dans le domaine un
peu, pis on sait comment
se débrouiller.
(Marie-Andrée)*

Héloïse : *Ç'a été un vrai casse-tête d'essayer de voir les sources de soutien.*

Certains ont questionné les critères d'admissibilité à certains programmes. Par exemple, Nicolas, qui a tout appris de son père, n'a pas eu droit à la prime à l'établissement de la Financière agricole.

⁷² STA signifie Soutien au travail autonome. C'est une mesure du centre local d'emploi (CLE), un organisme qui relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec. Les prestataires de l'assurance-emploi, les prestataires d'une aide financière de dernier recours, les personnes sans emploi et sans soutien public du revenu et les travailleurs à statut précaire peuvent être admissibles à ce programme.

Nicolas : *Étant donné qu'il n'y a pas de cours en culture fruitière, si t'as pas de cours, il faudrait qu'ils te reconnaissent une certaine compétence.*

Les critères pour avoir accès à la mesure Soutien au travail autonome (STA) sont aussi parfois remis en question. Alors qu'ils sont prêts à s'investir à temps plein dans leur projet, les jeunes ne comprennent pas que ce programme ne soit accessible qu'aux seuls prestataires de l'aide sociale et du chômage. Les divers propos des jeunes sur ce programme laissent perplexes et renvoient à des interprétations différentes quant aux critères d'admissibilité.

Quelques jeunes ont souligné que le montant de la subvention à l'établissement de la Financière agricole n'était pas suffisant et que les critères exigés pour démontrer la rentabilité de l'entreprise traduisaient des situations dans lesquelles se retrouvent seulement des fils ou des filles d'agriculteurs qui reprennent une ferme déjà rentable.

Enfin, des jeunes ont déploré que l'accompagnement par le CLD ne soit pas toujours satisfaisant. Tous les CLD ne disposeraient pas de l'expertise nécessaire afin d'appuyer adéquatement des projets en agriculture.

Le difficile accès à la terre

Selon tous les jeunes rencontrés, l'accès à la terre représente une difficulté majeure lorsqu'il s'agit de démarrer un projet agricole. Sylviane, fille et petite-fille d'agriculteurs, parle de la hausse du coût, mais aussi de la superficie des terres.

*Les petites terres,
sont tellement pas
nombreuses
qu'elles sont plus
chères à l'acre.
(Marianne)*

Sylviane : *Le coût des terres... quand mon père a acheté de la terre à son père, je ne peux pas te dire combien ça coûtait, mais le prix des terres était pas pareil, pis je le sais bien que la superficie était pas autant, mais la vie d'aujourd'hui a fait qu'on n'avait pas le choix d'agrandir si on voulait survivre.*

Ainsi, le premier obstacle rencontré par les jeunes : la rareté de petites terres abordables sur lesquelles il est possible de construire une maison.

Sandie : *On n'a pas besoin de beaucoup d'espaces, mais les terres sont immenses. Si on pouvait morceler la terre et se construire une maison. Les démarches sont compliquées, c'est dur de trouver de petites terres abordables.*

Marianne : *Les petites terres, sont tellement pas nombreuses qu'elles sont plus chères à l'acre.*

Et le rêve de plusieurs baby-boomers de venir s'installer à la campagne accentue la demande pour de petites terres situées sur les sites les plus beaux, et cela, peu importe qu'il s'agisse ou non de bonnes terres agricoles.

Nicolas : *Les montagnes sont très recherchées, les paysages. Les baby-boomers veulent la beauté du paysage, ils viennent s'installer pour leur retraite, ils ont de l'argent. Les jeunes, eux, n'en ont pas d'argent. Oublie ça, acheter la terre! Les terres, c'est entre 1 000 et 1 500 piastres de l'acre. Faque ici une terre, c'est 100 000 piastres, juste la terre, t'as pas de maison.*

Sandie : *À Saint-André, on est considéré urbain/fluvial. Ce sont des zones avec plus de règles, avec des coûts plus élevés. Alors les jeunes se retrouvent dans les terres plus au sud, alors que ceux qui ont plus d'argent sont près du fleuve, mais ils ne restent pas à l'année. Plus on monte dans les terres, les conditions de culture changent.*

Cette situation n'est pas sans influencer les stratégies des jeunes pour mener à terme leur projet. Par exemple, dans l'incapacité d'acheter, Sandie a décidé de « louer » de la terre. Pour d'autres, la solution réside dans le choix d'une région éloignée où la terre est plus abordable.

*Il y a des avantages à être en région éloignée, la terre est beaucoup plus accessible.
(Pancho)*

Pancho : *Il y a des avantages à être en région éloignée, la terre est beaucoup plus accessible.*

Marypascal : *On a acheté ici car c'était abordable. Au début, on regardait du côté de Magog, c'était très dispendieux.*

Les contraintes de la réglementation

Comme dans tout autre secteur d'activité, les jeunes qui entreprennent un projet en agriculture doivent naviguer dans une mer de règlements. Ils les comprennent et parfois vont même jusqu'à défendre les principes qui les soutiennent. C'est le cas, par exemple, des objectifs fixés par la Loi sur la protection du territoire agricole. Toutefois, ils souhaiteraient des assouplissements leur permettant de réaliser leurs projets sans que cela contrevienne à l'esprit de la loi. Cela leur apparaît d'autant plus plausible qu'ils constatent que dans différentes régions des terres zonées vertes sont sacrifiées pour l'installation d'éoliennes dont la fonction n'est pas la culture de la terre.

Il faudrait que je me construise une yourte, qui est une maison nomade.

(Sandie)

Sandie : *J'aimerais rester, j'aime l'endroit. Je ne peux pas construire une maison. Il faudrait que je me construise une yourte, qui est une maison nomade.*

Héloïse : *Les tables champêtres existent, mais dans les villages, pas dans les milieux agricoles. Mais nous on y tient à avoir une terre et à pouvoir cultiver, mais c'est vraiment dur de jumeler les deux.*

D'autres fois, la réglementation n'apparaît pas adaptée pour stimuler l'essor de petits projets agricoles diversifiés et originaux.

Marypascal : *Notre fromage est pasteurisé. Un pasteurisateur, moi, ça me coûte 20 000 piastres. Un agriculteur comme moi en Europe peut vendre son lait cru, peut vendre son fromage cru. Au début on voulait faire du cru, mais c'est tellement normé, c'est tellement difficile qu'on a finalement opté pour le fromage pasteurisé.*

Pancho : *Nous autres, on trouvait intéressant d'avoir des poules pour pouvoir mettre des œufs dans nos paniers. On appelle au MAPAQ pour s'informer pour les poules pondeuses, comment ça fonctionne. Pis la première affaire qu'on nous dit : pour avoir des poules pondeuses pis vous créer un salaire, ça vous prendrait 5 000 poules pondeuses. Ça fait que ça, ça veut dire un nouveau bâtiment, un poulailler avec les installations genre 200 000 piastres d'investissement, 5 000 poules pondeuses qui vivront dans des cages pis qui vivront pas tout à fait de la façon la plus harmonieuse et naturelle possible. Nous on veut 80-100 poules qui courraient dans la cour, qui seraient louses, qui auraient du soleil pour avoir de bons œufs, mais les règlements font qu'on peut pas se promener partout de même car si une corneille arrive, pis elle a la grippe aviaire...*

*Mais les règlements font qu'on peut pas se promener partout de même car si une corneille arrive, pis elle a la grippe aviaire...
(Pancho)*

L'accès à l'information sur les productions

Si se lancer dans la création d'une entreprise agricole exige de connaître les divers règlements qui s'appliquent pour réaliser le projet, l'aventure demande également, au premier chef, de maîtriser les connaissances nécessaires pour assurer une production. Alors que plusieurs des jeunes néoagriculteurs viennent de milieux urbains et que les productions sont dites en émergence, comment apprennent-ils? Quelles sont leurs sources de soutien à cet égard?

La rareté des informations sur des productions en émergence a été soulignée par plusieurs jeunes.

*Il n'y a pas de cours sur les cultures fruitières au Québec, ça manque énormément.
(Marianne)*

Marypascal : *On va chercher notre information sur Internet un peu. Le vétérinaire, quand il venait ici, il en savait pas beaucoup plus que moi. Y'était capable de me dire comment réparer une patte cassée, mais il connaissait pas ben ben la chèvre. Il y a toujours eu des troupeaux de chèvres au Québec, sauf qu'il n'y a pas d'expertise qui s'est développée. Ça a toujours été marginal la chèvre. Pas d'argent consenti pour la recherche.*

Marianne : *Il n'y a pas de cours sur les cultures fruitières au Québec, ça manque énormément. Il y a beaucoup d'agronomes, mais ceux spécialisés en culture fruitière... on va à Sainte-Marie de Beauce, mais il est tellement débordé. Y manque tellement de support, on est tout seul là-dedans.*

Sylviane : *Moi j'apprends à connaître la plante (l'hydraste du Canada), pis je suis accompagnée par des gens, mais eux aussi analysent les plantes... elle n'est pas beaucoup connue, autant les chercheurs, on n'est pas habitué de travailler avec cette plante-là. La température, il fait froid. Il mouille, cela me crée un champignon sur ma plante... Il faut que j'essaie de travailler avec ça.*

Des jeunes ont indiqué avoir le soutien de mentors. C'est le cas de Nicolas, qui peut compter sur l'expertise de son père en culture fruitière. De son côté, Sandie bénéficie de l'aide précieuse des propriétaires du *Jardin des Pèlerins* qui tenaient à assurer un transfert de connaissances en matière de culture biologique. Marie-Andrée et Pancho ont également pu obtenir l'aide des anciens propriétaires de la ferme. Ce soutien de mentors est très apprécié par les jeunes.

*On se regroupe entre producteurs horticoles bio, pis on partage nos bons coups, nos connaissances, nos méthodes de travail.
(Marie-Andrée)*

En matière de culture biologique dans la région du Bas-Saint-Laurent, Marie-Andrée souligne l'apport considérable du groupe *Avenue BIO de l'Est*.

Marie-Andrée : *Le groupe Avenue BIO de l'Est et Christiane au MAPAQ est extraordinaire. Ça été le plus beau soutien et la plus belle source d'informations. On se regroupe entre producteurs horticoles bio, pis on partage nos bons coups, nos connaissances, nos méthodes de travail. On apprend énormément. Y'a des gens là-dedans qui ont 20 ans d'expérience. C'est fou. Pis c'est des gens du Bas-Saint-Laurent. On parle de la même chose. La première année, qu'on connaissait pas grand-chose, on prenait des photos d'insectes. On les envoyait par courriel, pis dans les heures suivantes, on avait 4-5 réponses. Ça, c'est tel insecte, vous intervenez de telle manière. À quel formateur peux-tu avoir accès aussi vite, en direct? On a beaucoup de soutien.*

Les aléas de la mise en marché

Après tant d'efforts pour récolter un produit dont ils sont fiers, les jeunes doivent ultimement le mettre en marché, le vendre. Cette étape requiert de tout autres habiletés que celles relatives à la culture de la terre ou l'élevage d'animaux. Elle fait appel à des compétences associées au marketing, aux relations publiques, à la négociation, etc. La démarche des jeunes s'inscrit également dans un contexte où ils sont en compétition avec de gros joueurs.

*Ils me disent :
« Je ne suis
pas la bonne
personne. »
(Sylviane)*

Sylviane : *L'avoine est beaucoup utilisée dans les crèmes, les produits de beauté itou, mais elle ne vient pas du Québec. Y'en a des lignes de cosmétiques, je les ai approchées, j'en ai fait des salons bio pour leur dire « Aye, j'en fais moi de l'avoine ». Sont pas intéressés, c'est ben dur... Ils me disent : « Je ne suis pas la bonne personne. » Pis ça m'a comme un peu découragée.*

Les débuts de la mise en marché des fromages de chèvre de Marypascal et Francis ont été très difficiles, même s'ils avaient préalablement fait leurs devoirs afin d'écouler leur production.

Marypascal : *En une semaine, j'avais vendu mon volume d'un an. Mais quand on est arrivés avec nos pots, ah ben, ils avaient tous quelque chose à dire : C'est pas la bonne saveur! C'est pas le bon emballage! Ah finalement, j'en ai plein d'autres chèvres frais. Mais t'en avais aussi l'an passé, pourquoi tu ne me l'as pas dit? Pour t'encourager. Non, non, tu ne m'as pas encouragée, t'es en train de me mettre dans la misère. Parce qu'après six mois de mise en marché, pis du fromage donné à Moisson-Estrie, qu'est-ce qu'on fait avec ça?*

Pour Marie-Andrée et Pancho qui font des paniers de légumes biologiques, trouver des partenaires n'est pas toujours facile. Une année, ils ont dû faire du porte à porte et distribuer des dépliants partout afin de dénicher leurs partenaires. Et lorsqu'ils vendent leurs légumes dans les kiosques, ils font beaucoup d'efforts afin d'attirer une clientèle.

*Parce qu'après six mois
de mise en marché, pis
du fromage donné à
Moisson-Estrie, qu'est-
ce qu'on fait avec ça?
(Marypascal)*

Marie-Andrée : *Nous, il faut créer notre clientèle, il faut l'inventer. Faut partir de gens qui ne cuisinent pas beaucoup, pis leur donner le goût de cuisiner. C'est le rôle de sensibilisation qui est assez lourd car on a tellement de choses à faire. Là on se casse la tête à chaque kiosque. On pourrait amener des chips de kale pour les faire goûter avec la recette. Ça fait qu'on tape la recette, on l'imprime, on met le légume en vedette. On invente toutes sortes de moyens pour que les gens essaient. Pis des fois, s'ils essaient un légume, pis qu'ils font une recette, pis qu'ils aiment cela, ils vont l'acheter pour les prochaines années, ils vont toujours revenir pour en acheter.*

Et au bout du compte, les jeunes sont conscients que le prix de l'aliment joue un rôle et qu'ils sont en compétition avec des producteurs qui ne suivent pas les mêmes règles qu'eux. Pourtant, leur produit est de grande qualité, leurs légumes goûtent les légumes, mais ils coûtent aussi plus cher à produire et la certification biologique a un prix qu'ils doivent assumer.

Sylviane : *Je vais travailler fort pour agrandir mon cercle de vente, pour convaincre les gens d'acheter ici. Acheter local, autant pour mon ail, j'ai pas de monde. J'ai fait une petite annonce sur Internet, pis y va se vendre. Une petite annonce sur Facebook. Encore là, c'est pas tout le monde qui est prêt à sortir une piastre pour une gousse d'ail quand il va en avoir deux à l'épicerie qui vont venir de la Chine ou des États.*

*Les gens sont
déconnectés. Les
brebis ne donnent
pas d'œufs!
(Marianne)*

- **Leur vision de l'agriculture québécoise**

Une population déconnectée de l'agriculture

Tous les jeunes rencontrés font le constat que la population a perdu ses points de repère face à l'agriculture. En l'espace de seulement quelques décennies, des savoirs et des compétences se sont égarés.

Marianne : *Les gens sont déconnectés. Les brebis ne donnent pas d'œufs!*

Marie-Andrée : *Les gens ont tellement perdu le contact avec les saisons. Alors il faut leur expliquer pourquoi il n'y a plus de framboises cette semaine, pourquoi lorsqu'il y a des gelées il n'y a plus d'haricots dans les paniers.*

Cette perte de connaissances face à l'agriculture et aux aliments se traduit par des attentes très standardisées de la part de la population. Dans le secteur de l'alimentation, c'est l'uniformité du produit qui est privilégiée.

*Mettez le Québec dans
votre assiette. Tu sais
toute ça. C'est-tu
normal qu'en 2010 on
soit obligé de faire cela?
(Sylvianne)*

Pancho : *Pis on est aussi conscients que les légumes qu'on vend, ils goûtent les légumes. Ils ont un goût, pis une qualité qui vient de cela, même si des fois la présentation esthétique n'est pas ce qu'elle est à l'épicerie, parce que les gros centres de distribution ont mis des standards aussi sur la beauté des légumes, sont tout égaux pis tout ça. Nous autres, nos carottes sont pas droites parce qu'il y a de la roche partout dans nos terres. On n'a pas les belles terres noires autour du Bas-Saint-Laurent. On a une terre minérale, qui est pleine de roches mais qui donne du goût aux carottes, sont toutes un peu croches, elles ont une bosse dedans, des fois une deuxième patte... Le monde trouvent cela bizarre, y regardent le sac, pis « ouin, sont un peu croches, pis y sont chères ».*

Sylviane : *Faut que ton produit soit tout le temps pareil. Faut que ça soit parfait, faut qu'il y ait de l'abondance.*

Et les gens sont aussi parfois déconnectés de ce que leur propre région offre. C'est du moins ce que remarque Sylviane, qui s'implique dans une exposition agricole à Cookshire.

Sylviane : *Mettez le Québec dans votre assiette. Tu sais toute ça. C'est-tu normal qu'en 2010 on soit obligé de faire cela? Je sais ben, je suis consciente que je vais arriver là (à l'exposition agricole) : « Aye, y'a ça, je suis à Bury, pis je ne savais même pas qui a ça! »*

Les jeunes constatent aussi que les gens ne savent pas comment apprêter les aliments. Selon eux, il y a une bonne partie de la population qui ne sait plus cuisiner et qui se rabat sur des produits transformés qui s'offrent en format individuel. Des produits qui ne sont pas toujours très favorables à la santé et qui, au bout du compte, sont très chers. Les jeunes critiquent les produits du *fast food* ou plutôt du *néfaste food*.

*Ça coûte des milliards en soins de santé, le fast food, le micro-ondes à deux minutes...
(Francis)*

Marie-Andrée : *Il faut sensibiliser sur l'importance de manger des légumes biologiques, les habitudes alimentaires, cuisiner à partir de légumes. On part de très très loin. Même des légumes de base comme les choux, les gens ne savent pas quoi faire avec.*

Francis : *Ça coûte des milliards en soins de santé, le fast food, le micro-ondes à deux minutes... souvent c'est gras, c'est plein de sels, plein d'additifs, peu nutritif. Ça fait des problèmes de poids, d'hypertension, des problèmes cardiaques, malnutrition, manque de nutriments...*

Marypascal : *Toute cette éducation-là, de cuisiner au kilo, il faut que cela vienne de gens qui y ont réfléchi, l'initiative personnelle n'est pas suffisante. On est trop soumis à la publicité, on est captif du « beau, bon, pas cher », mais c'est pas beau, c'est pas bon, pis c'est cher!*

Une agriculture fragilisée

Pour les jeunes néoagriculteurs, il est clair que l'agriculture québécoise est dans une situation de très grande précarité. À plus d'un égard, le modèle agricole actuel n'est pas durable. Plusieurs ont mentionné que le système faussait la perception du véritable prix des aliments. Cette situation est expliquée par les pressions de la mondialisation des marchés ainsi que par les subventions gouvernementales. Et, selon les jeunes, les principaux bénéficiaires de ce système ne sont ni les agriculteurs ni les consommateurs.

On concurrence avec le Mexique, ils n'ont même pas les mêmes normes sanitaires que nous autres.
(Simon)

Simon : *On concurrence avec le Mexique, ils n'ont même pas les mêmes normes sanitaires que nous autres. Comment veux-tu concurrencer? Il faut que tu payes un gars minimum 15 piastres de l'heure, alors qu'eux autres ils le payent 2 piastres par jour. C'est impossible. Ce qui se passe, c'est que cela va niveler par le bas. Les conditions vont baisser ici, pis y vont augmenter un petit peu ailleurs, pis ça va tout uniformiser à grandeur.*

Pancho : *Les prix ont comme pas suivi. À coup de subventions on a volontairement gardé les prix très bas. Pis c'est sûr que toute la concurrence mondiale joue là-dessus aussi quand tu as des produits qui rentrent du Mexique et de la Chine. Pis moi ça m'enrage quand je pense qu'en agriculture, ceux qui font le plus d'argent, ce sont les vendeurs de machineries, d'engrais chimiques, pis les banquiers qui te prêtent pour que t'acquières cela. Finalement, tu te retrouves que tu travailles super fort pour arriver à juste faire tes paiements. Pis là, faut que tu t'embarques dans les histoires d'assurance récolte, finalement t'es une entreprise qui roule à perte année après année, mais t'es backé par le gouvernement.*

L'agriculture sert à fournir aux géants de l'agroalimentaire, que ce soient les chaînes de détaillants ou les transformateurs, des denrées de base à peu cher.
(Francis)

Francis : *L'agriculture sert à fournir aux géants de l'agroalimentaire, que ce soient les chaînes de détaillants ou les transformateurs, des denrées de base à peu cher. Donc, en subventionnant tel producteur, ça fait de l'agneau, par exemple, peu cher à transformer et à vendre. Le transformateur industriel, l'abattoir et compagnie, ils s'en mettent plein les poches parce qu'ils payent pas cher, parce que c'est subventionné, pis après, ça s'en va dans les chaînes alimentaires, pis eux autres aussi, ils font plein d'argent. Pis le consommateur, il paie des prix de fou pour des produits souvent hyper transformés, salés et gras. Pis le même consommateur, il pense qu'il*

paye pas cher, mais il paye au magasin, mais aussi via ses taxes et ses impôts. Pis pendant ce temps-là, le producteur d'agneau il ne vit pas riche nécessairement.

Les jeunes s'interrogent sur la qualité des aliments vendus sur le marché et sur les impacts sur la santé publique. Ils dénoncent un système voué à l'échec et ils sont aussi très inquiets de la situation des agriculteurs et de la relève. L'avenir de l'agriculture n'est pas entrevu avec enthousiasme.

*Le taux de suicide est élevé chez les agriculteurs, pis la relève au Québec...
(Pancho)*

Pancho : *Le taux de suicide est élevé chez les agriculteurs, pis la relève au Québec... tu sais, je comprends qu'y en ait pas. T'es jeune, t'as 25 ans, tu sors de l'école, pis tu vas reprendre la ferme de tes parents avec un million et demi d'actifs pis je ne sais pas combien de milles de dettes qu'il faut que tu rembourses à chaque mois, c'est un méchant stress en partant.*

Simon : *Les agriculteurs sont tout seuls avec leurs problèmes, pis ils ont une charge énorme sur les épaules, ils sont endettés ben raide, pis y sont tous de même.*

Francis : *Actuellement, l'agriculture québécoise est en train de disparaître carré. La moyenne d'âge des agriculteurs est élevée. La relève, c'est extrêmement difficile, pis la relève y'en a presque pas. Y'a beaucoup de fermes qui ferment, qui arrêtent d'être en affaires. L'autonomie alimentaire diminue, c'est pourquoi je dis que l'agriculture québécoise est en train de disparaître.*

On estime que 80 % de la population québécoise vit en milieu urbain. Dans les quartiers, surtout de la banlieue, les supermarchés s'agrandissent et des entrepôts géants se construisent. Jamais, dans leur histoire, les Québécois n'ont eu un tel accès à l'abondance et à la variété alimentaire. La vitrine impressionne, mais les jeunes néoagriculteurs vont au-delà de l'image.

*Mettons que le Québec aurait de la difficulté à s'approvisionner en essence, cela serait grave, mais s'il n'y a plus de nourriture, là t'es dans le pire.
(Marie-Andrée)*

Marie-Andrée : *Mettons que le Québec aurait de la difficulté à s'approvisionner en essence, cela serait grave, mais s'il n'y a plus de nourriture, là t'es dans le pire. Si t'as plus de nourriture, pis t'as perdu les semences qui sont adaptées à ton terrain, t'as perdu aussi les gens qui ont la connaissance, t'as plus de relève... ce n'est pas une situation de force.*

- **Leur perception de la ruralité québécoise**

Avant tout, l'amour de la nature

Tous les jeunes aiment leur coin de pays, ils l'ont choisi et ne se voient pas ailleurs. Pour eux, l'amour de la nature est un préalable incontournable pour s'établir en milieu rural. Ils invoquent aussi la beauté des lieux, le calme et la liberté.

Sandie : *Le jeune qui s'établit en milieu rural, il faut vraiment qu'il aime la nature, le plein air.*

*Le jeune qui s'établit en milieu rural, il faut vraiment qu'il aime la nature, le plein air.
(Sandie)*

Marianne : *C'est un mode de vie qu'on choisit. Un mode de vie qui est pas stressant. Ça, pour nous autres, ça pas de valeur, ça s'achète pas. De vivre avec nos enfants, de ne pas vivre avec le stress. Si un matin j'ai un enfant malade, ben c'est correct, il est malade. On travaillera demain.*

Lorsqu'on leur demande s'ils s'ennuient, les jeunes néoagriculteurs sourient et répondent : *On n'a pas le temps de s'ennuyer!* Quand ils ont fait le choix de s'établir en milieu rural, ils savaient que le cinéma et le bar n'étaient pas à leurs portes. De toute manière, la proximité de ce type de loisirs ne leur manque pas vraiment. Toutefois, cela ne signifie aucunement que les jeunes ne se divertissent pas.

Nicolas : *Nous on fait plein d'activités qui ne coûtent rien, pis qui sont le fun aussi.*

Simon : *Mes loisirs, c'est moi qui les fais. J'ai mon vélo de montagne, j'ai mon kayak. Au pire je vais marcher, je fais de la raquette. Je dessine, s'il pleut. Je ne dépends de personne pour me divertir. J'aime pas mal mieux cultiver mes champs, pis cultiver mes intérêts en lisant des livres qui m'intéressent ou en travaillant sur des œuvres d'art qui sortent de moi que de me cultiver au cinéma pis écouter un film de Rambo où tu vois 150 000 personnes mourir en deux heures.*

*On n'appellera pas l'ambulance, on va aller à l'hôpital (rires).
(Nicolas)*

Et pour ce qui est des autres types de services, cela ne semble pas non plus être une préoccupation majeure. Au bilan, ils estiment qu'il y a plus d'avantages que de désavantages à habiter en milieu rural.

Marianne : *Il n'y a pas grand services, mais cela ne me dérange pas.*

Nicolas : *On n'appellera pas l'ambulance, on va aller à l'hôpital (rires).*

Simon : *L'accès aux services, les services municipaux, le déneigement... aucun problème. L'hôpital le plus proche est à 25 minutes, c'est Mont-Joli, c'est une ride. Moi, je suis isolé un peu, mais pas tant que ça. Y'a des gens plus isolés que ça.*

Les parents de jeunes enfants ont cependant mentionné que les services de garde étaient peu appropriés à leur situation. En effet, faire plus de trente minutes de transport pour amener son enfant à la garderie le matin, et revenir ensuite à la ferme, leur apparaît peu réaliste. Marianne soulève l'iniquité du programme des garderies subventionnées.

Marianne : *Le gouvernement, on subventionne les garderies. Moi je reste à la maison avec mes enfants, je permets à l'État d'économiser 40 dollars par jour. Le bon citoyen qui en plus va se chercher un salaire à l'extérieur, paie juste sept dollars. Je suis d'accord avec cela, mais moi on ne me donne pas une cent.*

Internet haute vitesse s'il vous plaît, je l'ai pas.
(Sylviane)

Et il y a un service qui fait l'unanimité et qui apparaît essentiel, notamment pour le développement de leurs entreprises : l'accès à Internet haute vitesse. Plusieurs des jeunes rencontrés bénéficient de ce service qu'ils apprécient grandement. Toutefois, quelques jeunes n'y ont pas encore accès.

Sylviane : *Internet haute vitesse s'il vous plaît, je l'ai pas. Moi je le voulais Internet, fait qu'on l'a rentré. Quand je suis obligée de m'assir 15 minutes devant l'ordinateur pour avoir hotmail, ma première page pour inscrire mon adresse là... J'ai appelé le gars, pis je lui ai dit : tu me coupes ça. Là, je prends mon portable, je vais au village chez ma chum. Tu sais le village, ça prend 10 minutes, elle a un routeur, pis je m'assis sur la galerie pis pouf!*

L'intégration des jeunes dans les communautés rurales

Les jeunes qui sont nés en milieu rural et qui ont décidé de s'y installer ne font pas mention de problèmes d'intégration à la communauté. Spontanément, ces jeunes parlent plutôt de l'entraide dans le milieu et de la sécurité d'appartenir à la communauté.

Nicolas : *On connaît tous nos voisins, tout le monde. Si t'as besoin d'aide... L'autre jour mon tracteur a brisé, mon voisin m'a dit : « Si t'as besoin, prends mon tracteur, prends mon tracteur. »*

Simon : *Moi, je vais voir mon voisin. « Aye, je suis mal pris, peux-tu m'aider? » Tu sais, ici, les gens font beaucoup ça. Il y a beaucoup d'entraide.*

Pour les autres jeunes, ceux qui viennent de la ville, ceux qui sont les néoruraux, l'intégration à la communauté locale ne va pas de soi. Plusieurs jeunes ont exprimé le sentiment d'être des étrangers au sein de leur communauté. Ils perçoivent parfois qu'ils dérangent. Conscients qu'ils sont porteurs de nouvelles manières de penser et d'agir, les jeunes désirent toutefois partager avec les locaux.

On connaît tous nos voisins, tout le monde.
(Nicolas)

Sandie : *Les jeunes du coin partent, mais il y a des jeunes d'ailleurs qui arrivent. Ce serait le fun qu'il y ait un transfert de connaissances de l'environnement, du milieu, de l'histoire... ça serait super intéressant.*

Le cas de Sandie, installée à Saint-André-de-Kamouraska dans le Bas-Saint-Laurent, illustre de manière exemplaire ce désir d'intégration au milieu. Cette jeune femme témoigne de l'engagement de plusieurs jeunes qui sont à l'origine de différentes initiatives : un café des âges, un comité d'exposition, un groupe de femmes, etc.

Sandie : *À Saint-André, il y a vraiment un regroupement de jeunes qui viennent d'arriver, pis on a tous le goût de créer des choses, pis c'est hyper dynamique. Comité d'exposition, la danse... c'est toutes des gens qui veulent faire des choses. Tu peux pas arriver ici en pensant que toute va te tomber dans les mains, il faut être proactif. Ici, à Saint-André, il y a comme un tourbillon.*

*Tu peux pas arriver
ici en pensant que
toute va te tomber
dans les mains, il
faut être proactif.
(Sandie)*

Ce désir d'implication, qui se traduit concrètement dans différents engagements, est une caractéristique majeure des jeunes rencontrés. Bien que leur travail de néoagriculteur les occupe déjà largement, ils trouvent tout de même le temps de s'impliquer dans leurs communautés. Pour l'illustration, Sylviane siège au Forum jeunesse de l'Estrie et désire créer un projet pour sensibiliser les élèves à l'agriculture. Marie-Andrée et

Pancho font beaucoup de bénévolat. Ainsi, ils ont animé une conférence pour la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent et ils se sont également impliqués à la Maison des jeunes. Marypascal a siégé pendant cinq ans au CLD de sa région et elle continue à accueillir des groupes de Place aux jeunes. À peine installée dans sa nouvelle région, Héloïse s'est impliquée dans l'organisation des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. Simon, dont le projet vise ultimement à dynamiser le milieu local, résume bien une manière de concevoir le lien et le rôle d'un individu au sein d'une communauté.

Simon : *C'est par la base que le changement peut s'opérer. Ce sont les gens de ma communauté que je veux aider, c'est avec eux autres que je veux parler.*

Des jeunes qui veulent occuper le territoire

L'engagement des jeunes dans leurs milieux respectifs traduit leur foi dans la ruralité. Toutefois, ils constatent, avec tristesse, l'abandon des bâtiments, les terres laissées en friche, les vastes plantations d'arbres qui ont remplacé les champs cultivés, etc.

Simon : *Y'en a pas de terres, c'est juste des plantations. Partout où tu roules, pis tu vois des arbres pareils, c'était des champs qu'y avaient avant. Ici, les familles, partout, c'était peuplé à grandeur.*

Nicolas : *Ici, les terres sont abandonnées, c'est effrayant, les bâtiments... y'a presque plus d'agriculture.*

Sylviane : *Le voisin a fait faire ses foins, il ne fait pas d'agriculture. Je te ferais faire le tour d'ici, les chemins de terre, y'en a pas d'agriculture. Avant, le voisin d'à côté avait des animaux, là y'en a plus, c'est en friche ou ben ça plante des sapins de Noël.*

Pancho : *Il y a six fermes qui ferment par semaine au Québec, mais les superficies augmentent. D'année en année, t'as de moins en moins d'agriculteurs, mais ils cultivent plus grand. C'est très triste de se promener dans les rangs, pis de voir les vieilles granges à l'abandon qui sont sur le point de tomber. Mais, à un moment donné, si on veut que nos régions soient habitées...*

Mais il faut faire attention que nos fermes ne soient pas achetées par un gentleman-farmer, parce que ça peut se faire ici.
(Marypascal)

Les jeunes rencontrés, à leur façon, occupent le territoire et le défendent. Ils comprennent bien la contribution de l'agriculture à la vitalité du milieu rural. Ils désirent occuper le territoire, protéger les terres agricoles et participer à dynamiser le milieu local en pratiquant une agriculture soucieuse de l'environnement et de la santé de la population.

Marie-Andrée : *Le gouvernement du Québec ne peut pas se permettre de laisser tomber l'agriculture au Québec, de ne plus avoir de nourriture locale. Pis il ne peut pas non plus se permettre de laisser les terres occupées par des méga-grosses entreprises pis qui n'ont pas à cœur l'économie locale, ni la santé des gens.*

Marypascal : *Mais il faut faire attention que nos fermes ne soient pas achetées par un gentleman-farmer, parce que ça peut se faire par ici. Y'achète 115 acres, mais il ne cultive plus ou il se met trois-quatre chevaux dans la grange, pis là on perd 115 acres en culture. C'est un gros danger.*

Ici, les terres sont abandonnées, c'est effrayant, les bâtiments... y'a presque plus d'agriculture.
(Nicolas)

Leurs recommandations

- **Sensibiliser à l'agriculture, au travail d'agriculteur, à la nécessité de cuisiner les aliments**

Les jeunes font le constat que la population a perdu ses points de repère vis-à-vis de l'agriculture et du travail d'agriculteur. Ils considèrent qu'un travail de sensibilisation devrait

être réalisé afin de rapprocher la population du travail de la terre, de l'élevage des animaux et des aliments. Plusieurs jeunes ont également insisté sur l'importance d'apprendre à cuisiner les aliments.

Je ne pense pas que le Québécois en général est conscient de ce qu'est le travail de la terre et le reconnaît à sa juste valeur.
(Sandie)

Sandie : *Je ne pense pas que le Québécois en général est conscient de ce qu'est le travail de la terre et le reconnaît à sa juste valeur. J'aimerais qu'il y ait un programme de sensibilisation à grande échelle.*

Francis : *Il faudrait absolument qu'il y ait des politiques gouvernementales pour favoriser que les gens cuisinent eux-mêmes.*

- **Favoriser l'achat local**

Les jeunes sont en faveur de l'achat local. Ils comprennent bien que cela ne peut que profiter à l'économie de leur communauté.

Simon : *Moi j'encouragerais bien plus l'économie locale, pis après cela, cela dynamise tout le milieu social. Sinon, là, ce qui se passe, c'est que ça stérilise au maximum. La culture conventionnelle, c'est la mondialisation, c'est des gros. Il faut que tu t'industrialises pis tu exportes, mais moi c'est pas ça que je veux faire, c'est plutôt encourager la consommation locale... si t'as pas de misère à mettre en marché tes affaires, t'en auras moins besoin d'aide à un moment donné. Quand t'exportes toute, pis le prix du blé tombe, t'es mal pris. Mais, si ton blé tu le fais moudre... pis du pain avec le boulanger local, lui il va te le payer pareil. Tu vas t'organiser avec ton monde, parce que tu vas avoir un réseau. Tu seras pas tout seul.*

Une politique d'achat local ça injecterait des milliards de dollars dans l'agriculture et cela aurait des retombées dans d'autres domaines, sans que cela coûte plus cher.
(Francis)

Le développement des circuits courts de mise en marché est privilégié. Des jeunes ont aussi demandé la mise en place d'une politique institutionnelle d'achat local des aliments. Pour plusieurs, la promotion « *Le Québec dans votre assiette* », ce n'est pas suffisant.

Marie-Andrée : *La première étape que je vois au niveau gouvernemental, il y a vraiment l'idée du local qui est important. D'entamer la roue du local. Premièrement, en mettant une politique assez sévère des institutions, des garderies, des écoles, des hôpitaux, toutes les institutions gouvernementales ou qui ont rapport avec le gouvernement pour qu'il y ait une politique d'achat local le plus possible.*

Francis : *Juste l'institutionnel au Québec, juste acheter québécois, cela serait la même dépense. Une politique d'achat local ça injecterait des milliards de dollars dans l'agriculture et cela aurait des retombées dans d'autres domaines, sans que cela coûte plus cher.*

- **Assouplir la réglementation et simplifier les démarches**

Parmi les règlements qui embêtent les jeunes néoagriculteurs, les plus souvent mentionnés sont les règlements relatifs à la Loi sur la protection du territoire agricole. L'accès à la terre est un obstacle majeur pour les jeunes. Il reste que tous les jeunes rencontrés s'entendent sur l'importance de protéger le caractère agricole des terres. De plus, certaines règles rendent ardue la réalisation de certains projets disons plus originaux. Les nombreuses démarches à entreprendre auprès de différents acteurs rendent la tâche des jeunes particulièrement complexe.

*Il y a plein de couches de réglementations qui s'ajoutent les unes par-dessus les autres et eux, sont pas trop au courant de ce que dit l'autre...
(Héloïse)*

Sandie : *Les droits de propriété ont été perdus. Si on ne peut pas dézoner, est-ce qu'on peut avoir un droit acquis de construire une autre propriété?*

Héloïse : *Par rapport à la CPTAQ, il y a une couche d'irritants. Moi, je trouve cela vraiment important ce qu'ils font. Ce qui m'irrite, c'est pas juste CPTAQ, ça peut être aussi des MRC qui ont des règlements intérimaires. Ils ont tous fait des règlements pour contrôler certaines affaires sans vouloir cibler. Il y a plein de couches de réglementations qui s'ajoutent les unes par-*

dessus les autres et eux, sont pas trop au courant de ce que dit l'autre... des fois ça devient très complexe de réussir à faire quelque chose. À la CPTAQ, comment pourraient-ils analyser un projet? S'ils pouvaient avoir une nouvelle grille, une nouvelle façon de voir les choses pour aider au développement de projets intéressants dans les régions.

- **Créer des mécanismes d'accueil des néoruraux**

Pour les jeunes qui ne sont pas issus du milieu rural, l'intégration à la communauté d'accueil ne va pas toujours de soi. Les jeunes ont le désir de partager, de s'impliquer dans leur nouvelle communauté. Des mécanismes d'accueil des néoruraux visant à créer des liens entre les jeunes qui arrivent et les gens du milieu seraient appréciés. Il faut aussi créer des mesures qui encouragent les jeunes à s'établir en milieu rural.

Sandie : *À Saint-André cette année, il n'y avait que deux enfants pour entrer à la maternelle. Pis ils s'en vont à Notre-Dame-du-Portage. Ça c'est vraiment un signe qu'il n'y a pas assez de jeunes, pis il n'y a pas tant d'opportunités pour les jeunes à s'établir. Donc, faut les créer.*

- **Instaurer des structures de mentorat**

Le métier d'agriculteur en est un de polyvalence. Les jeunes, parfois issus de milieux urbains et non agricoles, qui démarrent des projets dans des secteurs de production « en émergence » ont besoin de différents supports cognitifs. Si plusieurs nous ont mentionné apprendre beaucoup dans les livres, d'autres ont aussi eu la chance de pouvoir compter sur des mentors. Marie-Andrée et Pancho ont ainsi souligné l'apport significatif des anciens propriétaires de la ferme et louangé le soutien du groupe Avenue BIO de l'Est. Sandie apprécie l'aide des propriétaires du *Jardin des Pèlerins*. Les systèmes de mentorat sont à privilégier, et cela, dans différents domaines de compétences.

*Les programmes
de mentorat
manquent.
(Sandie)*

Marypascal : *Moi ça m'a souvent aidée de parler avec des gens qui sont passés par le même chemin. Un système de mentorat, moi ça m'aurait pas nui, ça m'aurait fait du bien ou même encore aujourd'hui ça me fait du bien.*

Sandie : *Les programmes de mentorat manquent. On a besoin de connaissances en comptabilité, en électricité, en plomberie, etc.*

- Favoriser une agriculture saine

Les jeunes constatent que des secteurs de production profitent de certaines protections auxquelles ils n'ont pas accès. Mais, dans l'ensemble, les jeunes néoagriculteurs ne voient pas les programmes de subvention des gouvernements comme une panacée. Les jeunes comprennent bien qu'une aide financière est toujours conditionnelle au respect de certaines normes, et cela ne les intéresse pas vraiment. Leur objectif est de nourrir sainement la population locale. Ils souhaiteraient que leur production, à la fois soucieuse de la qualité des aliments et de l'environnement, soit plus reconnue.

Pancho : *Ça prend une certification bio, il faut que les gens aient confiance en ce qui se fait, mais faut pas que cela soit aux frais de ceux qui le font, ça n'a aucun sens.*

*Ça prend une certification bio, il faut que les gens aient confiance en ce qui se fait, mais faut pas que cela soit aux frais de ceux qui le font, ça n'a aucun sens.
(Pancho)*

Sandie : *Il y a beaucoup d'argent versé pour le porc, le laitier, tout ça, mais pas tant pour l'agriculture bio. Quand tu démarres en agriculture bio, tu as des frais incroyables. Tu veux être certifié bio pour tes légumes, ça me coûte 600 piastres en partant. Ça me demande de tenir des registres, pis je le fais parce que c'est la cause. On devrait considérer l'agriculture biologique comme une priorité, quelque chose à encourager, à valoriser.*

Les jeunes néoagriculteurs rencontrés sont des passionnés de la terre et des animaux et ils ne lésinent pas sur les efforts pour concrétiser leurs projets. Ils ne se voient pas dans d'autres lieux que celui de leur chère campagne. Très clairement, ils affirment leur désir d'occuper le territoire et de participer à dynamiser le milieu en pratiquant une agriculture saine et respectueuse de l'environnement. Dans leurs parcours, les jeunes rencontrent différents obstacles dont celui, majeur, de l'accès à la terre. Aussi, lorsque les jeunes cherchent à obtenir de l'aide afin de définir ou financer leur projet, ils cheminent dans un réseau fort compliqué de structures, d'intervenants, de programmes et de règlements. Inquiets quant à l'avenir de l'agriculture, les jeunes proposent, entre autres, de sensibiliser la population à ce secteur vital pour la collectivité. Ils suggèrent également d'instaurer des mesures pour privilégier l'achat local.

L'avenir de l'agriculture, tout comme celui des communautés rurales, ne peut se réaliser sans la participation des jeunes et sans le soutien de toute une société. Au-delà d'une prise de conscience collective des problèmes et des enjeux, des actions doivent être entreprises afin d'assurer la pérennité de l'agriculture et de la ruralité québécoises. La prochaine étape conclut la recherche par la présentation des recommandations du Conseil permanent de la jeunesse.



CHAPITRE 4 – LES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

La recherche menée par le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) a permis de recueillir diverses informations et des données statistiques. Aussi, le Conseil a rencontré des jeunes néoagriculteurs qui ont eu la générosité de raconter leurs projets de vie. Tout au long de sa démarche, le CPJ a bénéficié des réflexions de différents acteurs préoccupés par l'avenir de l'agriculture et de la ruralité québécoises. S'appuyant sur l'analyse de ces différentes sources de renseignements, le Conseil permanent de la jeunesse formule 17 recommandations structurées en quatre axes d'intervention.

Assurer une relève agricole

On estime que chaque semaine six entreprises agricoles ferment et qu'un agriculteur sur trois est remplacé. La population des exploitants agricoles vieillit, le nombre d'agriculteurs âgés de 35 ans et moins a diminué de 62 % en seulement 15 ans. Pourtant, plusieurs jeunes sont passionnés par l'agriculture. Le Conseil en a rencontré.

Assurer une relève agricole, dans un tel contexte, demande l'identification des obstacles auxquels les jeunes se heurtent et la mise en place de différentes solutions. À cette fin, en 2005, le MAPAQ s'est doté d'une politique jeunesse. De plus, un plan d'action est en place pour la période 2009-2013. Les orientations de l'intervention gouvernementale sont fondées sur des constats justes. Toutefois, les mesures formulées sont trop souvent vagues et ne sont pas accompagnées de cibles mesurables. L'évaluation progressive des actions est essentielle afin de mieux adapter l'intervention publique à l'évolution des problématiques. C'est une question d'efficacité.

RECOMMANDATION 1

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au MAPAQ que les mesures de plans d'action relatifs à la relève agricole soient précisées et dotées de cibles mesurables. Un suivi de ces mesures devrait être réalisé chaque année et rendu public.

Les premières démarches pour un jeune qui désire s'établir en agriculture sont complexes. Les jeunes doivent concevoir un plan d'affaires et cogner à plusieurs portes afin d'obtenir diverses sources de soutien. La pluralité des programmes, des organismes et des intervenants potentiellement impliqués impressionne.

Plusieurs jeunes néoagriculteurs ont témoigné s'être retrouvés dans un labyrinthe de conditions d'admissibilité et de règlements qui ralentissent et alourdissent leur démarche. De plus, les intervenants qui les accompagnent ne sont pas tous formés aux réalités particulières d'une entreprise agricole.

RECOMMANDATION 2

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au MAPAQ de fournir les ressources nécessaires à ses antennes régionales afin qu'une formation aux réalités agricoles soit offerte aux intervenants des organismes locaux de développement économique susceptibles d'accompagner les jeunes agriculteurs.

RECOMMANDATION 3

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au MAPAQ de mettre en place différents moyens pour faciliter l'accès à l'information ainsi que les démarches de tout jeune qui projette de s'établir en agriculture. Par exemple, des guides, adaptés aux divers modes d'établissement et secteurs de production, spécifiant les démarches et les programmes d'aide potentiels pourraient être réalisés. Des histoires à succès devraient également être diffusées. Enfin, le site Internet du MAPAQ devrait faciliter un accès plus structuré à ces informations.

RECOMMANDATION 4

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au MAPAQ, afin d'améliorer et de consolider les services offerts à la relève, de procéder à une étude évaluative des services régionaux. L'évaluation devrait inclure le point de vue des utilisateurs du service.

L'accès difficile à la terre représente l'une des plus solides barrières à l'établissement des jeunes. En moyenne, la valeur des terres agricoles est de plus de 5 500 dollars l'hectare et la tendance est à la hausse quant à la superficie agricole moyenne par ferme. Les terres les plus chères se retrouvent à proximité des régions périurbaines et sont particulièrement menacées par l'étalement urbain.

Les jeunes néoagriculteurs rencontrés ont insisté sur l'importance de protéger le territoire agricole. Il s'agit là d'une ressource rare et non renouvelable. Toutefois, tout en assurant la protection des zones agricoles et en tenant compte des diverses réalités régionales, les jeunes croient qu'il y aurait lieu de permettre la réalisation de projets agricoles diversifiés, différents et à petite échelle.

RECOMMANDATION 5

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement, tout en assurant la protection du territoire agricole, de réviser les règles d'application de la Commission de la protection du territoire agricole québécois afin de permettre la mise sur pied de projets de production et de transformation sur de petites surfaces agricoles et de déterminer les conditions afin de consentir à des projets agrotouristiques.

RECOMMANDATION 6

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement de trouver, d'analyser et de mettre en place des solutions pour favoriser et même prioriser l'accès des terres agricoles à des jeunes agriculteurs (par des subventions plus substantielles aux jeunes pour l'achat des terres, des fiducies foncières agricoles, le recours au modèle français des SAFER⁷³ [sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural], etc.).

Renforcer la contribution de l'agriculture à la vitalité des communautés rurales

Des communautés rurales, notamment, celles situées dans les régions ressources, connaissent le départ de leurs forces vives et luttent pour le maintien d'un panier de services essentiels. Des pans entiers de territoire, mais aussi tout un patrimoine culturel et structurel sont menacés. L'agriculture représente l'un des moyens de dynamiser les communautés rurales et occuper le territoire. La politique nationale de la ruralité du gouvernement du Québec s'inscrit dans cette perspective confortant une vision multifonctionnelle de l'agriculture. Ainsi, au-delà de sa fonction première qui est de nourrir, l'agriculture contribue aussi à soutenir l'emploi rural, à conserver les ressources naturelles, à entretenir les paysages, etc.

⁷³ Les SAFER sont des sociétés à but non lucratif auxquelles sont confiées des missions de service public. Elles sont nées dans les années 1960 de la volonté réformatrice de jeunes agriculteurs. Les SAFER ont un droit de préemption qui leur permet d'acquérir en priorité des propriétés agricoles mises en vente. Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs constitue l'une de leurs priorités.

Puisque le territoire du Québec n'est pas homogène, certaines régions bénéficient naturellement de conditions plus favorables à l'agriculture et, à cela, aucune politique ne peut remédier. Toutefois, l'analyse du soutien financier de l'État à l'agriculture tend à accroître ces disparités territoriales. La reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture représente un moyen d'atténuer ces disparités tout en stimulant la vitalité des milieux ruraux. Le rapport Saint-Pierre a récemment émis la proposition de soutenir des activités agricoles dans des zones au potentiel agricole limité en échange d'une contribution à l'atteinte d'objectifs sociaux ou environnementaux.

RECOMMANDATION 7

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande l'élaboration et la mise en place de contrats d'agriculture multifonctionnelle (CAM), ainsi que le préconise le rapport Saint-Pierre.

De plus en plus de consommateurs prennent conscience des coûts environnementaux associés au transport des aliments. On comprend aussi que l'inévitable hausse du prix du pétrole fragilise l'accès aux produits alimentaires et commande de prévoir des modalités alternatives d'approvisionnement. Plusieurs des jeunes néoagriculteurs rencontrés ont insisté sur l'importance de la production et de l'achat local afin de dynamiser l'économie rurale. Le Conseil considère que l'État, par l'intermédiaire de ses diverses structures publiques et parapubliques (centres hospitaliers, écoles, centres d'hébergement, etc.), doit donner l'exemple en stimulant l'achat d'aliments québécois et de proximité. Aussi, alors que de plus en plus de Québécois affirment faire des efforts afin d'acheter des produits locaux, seulement le tiers des aliments disponibles dans les supermarchés proviennent du Québec. Le Conseil estime que l'État doit donner un signal clair aux épiceries afin qu'on augmente la place des aliments québécois dans les rayons des supermarchés.

RECOMMANDATION 8

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement de se doter d'une politique institutionnelle d'achat de produits québécois et de proximité. Cette politique devrait être dotée de cibles mesurables et progressives.

RECOMMANDATION 9

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement de déterminer un pourcentage minimum et des cibles progressives de produits québécois offerts dans les rayons des supermarchés.

Alors que l'exode des jeunes des régions et des milieux ruraux a mobilisé l'attention au cours des dernières décennies, de rares et récents travaux font part de la problématique de l'arrivée de néoruraux au sein des communautés. Les jeunes néoagriculteurs rencontrés par le Conseil, dont une majorité venaient de milieux urbains, ont témoigné de leur intérêt et de la nécessité de tisser des liens avec leurs communautés d'accueil. Cette dimension apparaît essentielle afin de promouvoir l'entraide et la solidarité typique des milieux ruraux. De plus, parmi les rares demandes faites par les jeunes rencontrés, l'accès à un service Internet haute vitesse a été souligné comme étant essentiel au développement de leurs entreprises.

RECOMMANDATION 10

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande aux municipalités rurales de mettre en place des comités et des activités d'accueil pour faciliter le réseautage et l'intégration des néoruraux.

RECOMMANDATION 11

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) de veiller au suivi du programme Communautés rurales branchées et de le bonifier, s'il y a lieu, afin de compléter le plus rapidement possible l'accès au service d'Internet haute vitesse pour toutes les communautés rurales.

Privilégier une alimentation de qualité

Tout comme les autorités de la santé publique, les jeunes néoagriculteurs rencontrés s'inquiètent des divers impacts individuels et collectifs du recours à des produits alimentaires transformés, chargés excessivement en gras, en sel, en sucre et en calories. Ceux et celles qui travaillent à offrir des produits alimentaires de qualité, tout en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement, devraient être encouragés. Les jeunes néoagriculteurs comprennent d'ailleurs difficilement qu'ils doivent assumer seuls des frais pour certifier qu'ils produisent dans une perspective de développement durable. La politique agricole québécoise doit aussi être orientée vers des objectifs de saine alimentation.

RECOMMANDATION 12

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement de rembourser à 100 % les coûts de la certification biologique aux agriculteurs québécois.

RECOMMANDATION 13

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement d'inclure dans sa politique institutionnelle d'achat local des cibles mesurables et quantifiables de produits biologiques.

RECOMMANDATION 14

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement d'adopter des mesures afin d'inciter les entreprises de transformation à améliorer les qualités nutritives de leurs produits (favoriser la préparation de produits moins gras, moins sucrés, moins salés).

Une prise de conscience collective s'affirme progressivement quant à la qualité des aliments. Des consommateurs tentent de plus en plus de s'approvisionner localement pour obtenir des produits frais et la demande pour des productions biologiques augmente. Ces tendances doivent être soutenues par l'ensemble des acteurs engagés de près et de loin dans le domaine de l'alimentation.

Les jeunes néoagriculteurs rencontrés ont signalé la perte de repères de la population vis-à-vis des aliments et les habiletés culinaires. La population doit avoir accès à l'information lui permettant de faire des choix éclairés.

RECOMMANDATION 15

Le Conseil permanent de la jeunesse invite l'ensemble de la collectivité à se mobiliser pour promouvoir la consommation d'aliments sains. Que le gouvernement incite ses ministères et organismes, les secteurs privé et communautaire à innover et à participer à cette promotion (campagne d'information et de sensibilisation sur les fiches nutritives des aliments, activités de cuisine et de jardinage offerts par le milieu scolaire, promotion des supermarchés sur des produits frais locaux, offre de menus qui répondent à des standards nutritionnels par les restaurants, etc.).

Développer les connaissances

Tout au long de cette recherche, le Conseil s'est heurté à l'absence d'informations sur les nouvelles initiatives en agriculture et sur ceux qui en sont porteurs. Des jeunes néoagriculteurs ont aussi parfois souligné la difficulté d'obtenir des informations sur leurs productions. Ce manque d'informations sur les productions en émergence avait d'ailleurs été relevé dans un diagnostic sur la relève agricole réalisé par le MAPAQ.

RECOMMANDATION 16

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement d'assurer le développement des connaissances afin de mieux définir et délimiter les nouvelles initiatives en agriculture et de soutenir la recherche sur les productions en émergence.

Aussi, le Conseil a été inquiété par les propos de quelques jeunes qui relevaient la perte de variétés, notamment maraichères, propres au territoire québécois. Cette préoccupation a aussi été relevée pour les espèces d'arbres fruitiers. L'identification, la conservation et la valorisation de la production de semences patrimoniales adaptées aux diverses réalités du territoire agricole québécois revêtent une importance cruciale selon le Conseil. Il s'agit là d'une question de sécurité et de souveraineté alimentaires pour le Québec.

RECOMMANDATION 17

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement de déterminer les moyens afin d'assurer l'inventaire, la protection et la valorisation des semences du patrimoine en tenant compte des diverses réalités agricoles et climatiques du Québec.



LA DERNIÈRE RECOMMANDATION DU CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Dans son budget du 30 mars 2010, le gouvernement du Québec annonçait l'intention d'abolir le Conseil permanent de la jeunesse. Depuis, un projet de loi a conforté cette intention et spécifié la fin de nos activités à une date qui n'est pas déterminée. Toutefois, au moment d'écrire ces lignes, ce projet de loi n'a pas encore été sanctionné.

Avec cette recherche-avis, le Conseil permanent de la jeunesse termine un mandat de 22 années consacrées à défendre et à promouvoir les intérêts de la jeunesse québécoise. Plus de 900 recommandations, appuyées par plus d'une centaine de publications, ont été formulées afin d'améliorer la situation des jeunes du Québec. Les toutes premières actions du Conseil ont été consacrées à consulter les jeunes et à définir les enjeux et les défis de la jeunesse québécoise. Le Conseil a été un acteur majeur dans la concrétisation d'une première politique jeunesse. De plus, ses travaux, souvent précurseurs, ont contribué à la prise de conscience collective de plusieurs situations critiques : le suicide, l'exode des régions et l'emploi atypique en sont quelques exemples. Les travaux du Conseil ont aussi donné la voix à des jeunes qui n'avaient guère d'autres moyens de se faire entendre. Qu'on pense aux premiers travaux sur la pauvreté et le décrochage scolaire ou, plus récemment, à ceux donnant une voix aux prostitués de la rue, aux jeunes en centres jeunesse ou encore à ceux et celles victimes d'homophobie en milieu scolaire.

RECOMMANDATION 964⁷⁴

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec, à ses organismes et ministères ainsi qu'aux diverses associations jeunesse sectorielles **de poursuivre notre travail** en tenant compte, d'une manière rigoureuse, des impacts de leurs orientations sur les jeunes du Québec et notamment sur les jeunes qui ont rarement la possibilité de faire valoir leurs points de vue.

⁷⁴ Il s'agit de la 964^e et dernière recommandation de toute l'histoire du Conseil permanent de la jeunesse.



CONCLUSION

Au cours des dernières années, l'agriculture et la ruralité québécoises sont des sujets majeurs d'analyses et de réflexions. La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, constituée en 2006, a mené une large consultation où plus de 700 mémoires ont été déposés. En 2008, la Commission a remis son rapport et ses recommandations. Depuis, d'autres rapports d'experts ont été réalisés afin d'orienter l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Le point culminant de ces différents travaux réside dans la sortie d'une Politique agricole attendue pour le printemps 2011. La ruralité représente une autre question qui a retenu l'attention au cours de la dernière décennie. Les défis démographiques, sociaux et économiques de plusieurs communautés rurales ont soutenu la mise en place d'une première politique nationale de la ruralité en 2001 qui, depuis, a été rafraîchie en 2007. Cette mobilisation légitime autour des enjeux relatifs à l'agriculture et la ruralité rend compte de situations précaires propres à ces secteurs. Cependant, il n'y a pas que des ombres au tableau, d'autres indicateurs traduisent un renouvellement de l'agriculture et de la ruralité et les jeunes sont des acteurs clés de cette effervescence. Le Conseil permanent de la jeunesse a décidé d'explorer ces sujets et plus particulièrement, la situation des jeunes néoagriculteurs qui s'établissent dans des secteurs de production en émergence. Ces nouvelles initiatives en agriculture sont d'ailleurs identifiées comme des moyens afin de vitaliser les milieux ruraux.

Au premier chapitre, on a relevé qu'un peu plus de 250 000 jeunes âgés entre 15 et 29 ans vivent en milieu rural, soit 17,6 % de l'ensemble des jeunes du Québec. Les milieux ruraux dans lesquels les jeunes évoluent ne sont pas homogènes. Ainsi, des communautés rurales, notamment celles des régions ressources, sont confrontées à différents problèmes, dont l'exode de leurs jeunes populations. Des communautés sont en mode survie et doivent se battre afin d'assurer un panier de services de base. Mais des indicateurs nous dévoilent aussi des milieux en plein essor démographique et économique, on parle alors des néoruraux, dont l'arrivée suscite d'autres types de défis. Plusieurs de ces communautés rurales se retrouvent à proximité des grands centres urbains.

Le deuxième chapitre a décrit le difficile contexte dans lequel se retrouvent les jeunes qui décident de s'établir en agriculture. Depuis déjà plusieurs décennies, le nombre de fermes diminue au Québec. La superficie moyenne des terres agricoles augmente ainsi que la valeur marchande des actifs agricoles. Les données dévoilent aussi un vieillissement de la population des exploitants agricoles. En 2006, on dénombrait cinq milliers d'agriculteurs âgés de moins de 35 ans comparativement à près de 15 000 âgés de 55 ans et plus. Ainsi, le taux de renouvellement des générations n'était plus que de 35 %. Les jeunes sont pourtant intéressés à prendre la relève agricole, les obstacles financiers sont toutefois majeurs. Par exemple, en dehors du cadre d'un transfert familial, l'accès à des productions contingentées est pratiquement impossible. L'une des stratégies utilisées par des jeunes consisterait à s'établir dans des secteurs qui demandent moins de capitaux de départ. Les secteurs de production moins traditionnels ou en émergence représenteraient des opportunités de démarrage d'entreprises pour des jeunes.

C'est justement le témoignage de jeunes ayant démarré des nouveaux projets dans des domaines de production en émergence que le troisième chapitre met en lumière. Le Conseil a mené des entrevues auprès de dix jeunes néoagriculteurs provenant de différentes communautés rurales du Québec. Ces jeunes ont signifié leur véritable passion pour l'agriculture. Ils ont également fait part de leurs motivations pour produire des aliments sains et protéger l'environnement. L'histoire de leurs projets dévoile les nombreux obstacles qu'ils ont rencontrés : difficile accès au financement et à la terre, pluralité des démarches pour l'obtention de divers programmes d'aide, aléas de la mise en marché, etc. Les jeunes néoagriculteurs font le constat d'une agriculture fragilisée par la mondialisation des marchés. Ils se préoccupent de souveraineté alimentaire, d'occupation du territoire et de la vitalité de leurs communautés rurales.

Fort des différents constats relevés dans sa recherche, du témoignage des jeunes néoagriculteurs, mais aussi des points de vue de différents experts rencontrés tout au cours de sa démarche, le Conseil permanent de la jeunesse fait part, dans un quatrième chapitre, de ses recommandations. Ces dernières visent à assurer une relève agricole, à renforcer la contribution de l'agriculture à la vitalité des communautés rurales, à privilégier une alimentation de qualité et à développer les connaissances. Nous souhaitons, au moyen de ces recommandations, que le Québec s'engage à cultiver l'avenir avec les néoagriculteurs.



BIBLIOGRAPHIE

- **Monographies**

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA. *Tournée de dialogue 2009 sur la relève agricole et la facilitation des transferts de ferme*. Gouvernement du Canada, 2010.

BOLLMAN, R.D. et H.A. CLEMENSON. *Structure et évolution de la démographie rurale du Canada : mise à jour jusqu'en 2006 incluant les données détaillées par province*. Statistique Canada. Document de recherche. Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural, décembre 2006, p. 7.

COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS. *Agriculture et agroalimentaire québécois : assurer et bâtir l'avenir : rapport*. 2008.

DOUCET, C. *L'agriculture dans les plans régionaux de développement des Conférences régionales des élus : vision multifonctionnelle ou productiviste?* ARUC-ISDC, Université du Québec en Outaouais, mars 2010, p. 48.

FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC. Le Groupe AGECO. *Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec*. Édition 2010, 8 p.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. *Politique nationale de la ruralité. Une vision d'avenir*. 2001, 73 p.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. Ministère des Affaires municipales et des Régions. *Politique nationale de la ruralité 2007-2014. Une force pour tout le Québec*. 2006.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. Ministère des Affaires municipales et des Régions. *Pour une plus grande prospérité et vitalité de nos municipalités. Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées*. 2008.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. MAPAQ. *Diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec*. 2004.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. MAPAQ. *Politique jeunesse du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Volet Établissement et relève agricole*. 2005.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. MAPAQ. *Portrait de la relève agricole établie 2006. Rapport statistique*. 2008.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. MAPAQ. *Politique jeunesse. Volet établissement et relève agricole. Plan d'action 2009-2013*. 2009, 29 p.

JEAN, B., S. DIONNE et L. DESROSIERS. *Comprendre le Québec rural*. Chaire de recherche du Canada en développement rural, Université du Québec à Rimouski, 2009.

KAYSER, B. *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*. Paris, Armand Colin, 1989, 316 p.

LINTEAU, P.-A. et al. *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal, 1986.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). *Examens de l'OCDE des politiques rurales. Québec, Canada*, 2010.

PLESSIS, V. et al. *Définitions de « rural »*. Statistique Canada, décembre 2002, 42 p.

SAINT-PIERRE, M. *Une nouvelle génération de programmes de soutien financier à l'agriculture. Pour répondre aux besoins actuels et soutenir l'entrepreneuriat*. Ministère du Conseil exécutif, 2009.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC. *Avis pour une politique gouvernementale de développement rural*. Janvier 1999.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC. *Les appellations : un enjeu de développement durable pour les territoires*. Mémoire présenté à la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation dans le cadre des auditions publiques sur le projet de loi no 113 modifiant la Loi sur les appellations réservées, 2005.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC. *Contribution de l'agriculture au développement rural et à l'occupation des territoires du Québec : un autre modèle est possible*. Mémoire présenté dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec, juin 2007.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement de l'agriculture*. 1991 à 2006.

STATISTIQUE CANADA. *Superficie agricole totale, mode d'occupation et terres en culture, Québec (Recensement de l'agriculture de 1986 à 2006)*. <http://www40.statcan.gc.ca/102/cst01/agrc25f-fra.htm>, consulté en décembre 2009.

STATISTIQUE CANADA. *Enquête financière sur les fermes 2008*. Mars 2010.

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES ET FÉDÉRATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC. *Rapport d'orientation sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec. Une alliance entre les générations pour une agriculture à dimension humaine*. Juillet 2004.

VEILLETTE, L. *et al.* *Étude de cas sur la néoruralité et les transformations des collectivités rurales. Rapport de recherche.* Solidarité rurale du Québec, 25 juin 2008.

- **Périodiques**

BACHAND, N. et J.-F. LEMAY (Équiterre). « L'accès aux terres agricoles au Québec : la menace vient aussi de l'intérieur ». *Cyberpresse – Le Soleil*. 26 mars 2010.

CASSEN, B. « Un village-monde au Québec. Longue vie à Saint-Camille! » *Le Monde diplomatique*. Août 2006.

DUGAS, C. « Les failles du développement rural », *Relations*. Septembre 2008.

LARIVIÈRE, T. « Les Canadiens veulent manger local ». *La terre de chez nous*. 12 août 2010.

LARIVIÈRE, T. « Le tiers des aliments provient du Québec », *La terre de chez nous*. 13 octobre 2010.

PARENT, D. « S'établir en agriculture sans prendre la relève : un sentier parsemé d'embûches », *Organisations et territoires*, vol. 17, n° 1, hiver 2008, p. 45-51.

- **Liens Internet**

Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), www.safer.fr

Mesure Soutien au travail autonome – STA,
www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche_doc.cgi?dossier=5562&table=0

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
www.mapaq.gouv.qc.ca

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, www.mess.gouv.qc.ca

Société d'aide au développement des collectivités, www.reseau-sadc.qc.ca

Solidarité rurale du Québec (SRQ), www.solidarite-rurale.qc.ca

World Wide Opportunities on Organic Farms, www.wwwoof.ca

Fiducie foncière agricole – Protec-terre, <http://fermecadetroussel.org/protecterre.html>

- **Documents visuels**

LATULIPPE, H. et P. SANCHEZ. *Le reel du fromager*. Documentaire. Esperamos film, 2008, 46 min.



ANNEXE 1 – POPULATION TOTALE ET RURALE AU QUÉBEC EN 2006

POPULATION TOTALE ET POPULATION RURALE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC, 2006.

Régions	Population totale	Population rurale		
	N	n	% de la population totale	% de la population rurale totale
Bas-Saint-Laurent	200 655	97 720	48,7	6,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	272 610	84 085	30,8	5,7
Capitale-Nationale	661 070	82 815	12,5	5,6
Mauricie	258 935	63 030	24,3	4,2
Estrie	298 780	107 070	35,8	7,2
Montréal	1 854 440	-	-	-
Outaouais	341 090	92 490	27,1	6,2
Abitibi-Témiscamingue	143 880	65 635	45,6	4,4
Côte-Nord	95 900	31 270	32,6	2,1
Nord-du-Québec	39 785	20 855	52,4	1,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	94 345	70 160	74,4	4,7
Chaudière-Appalaches	393 670	162 455	41,3	10,9
Laval	368 710	-	-	-
Lanaudière	429 050	119 840	27,9	8,1
Laurentides	511 275	158 775	31,1	10,7
Montérégie	1 357 730	238 475	17,6	16,1
Centre-du-Québec	224 200	89 175	39,8	6,0
Ensemble du Québec	7 546 125	1 483 850	19,7	100,0



Le Conseil permanent de la jeunesse désire rencontrer des jeunes néoagriculteurs

Dans le cadre d'une recherche sur la contribution de l'agriculture à la vitalité du milieu rural, le CPJ désire rencontrer des jeunes, âgés de moins de 35 ans, ayant conçu et démarré un nouveau projet agroalimentaire dans des productions dites « en émergence ».

- Le projet est nouveau s'il représente la création d'une nouvelle entreprise ou l'ajout d'un atelier à une entreprise existante visant à diversifier la production.
- La nouveauté du projet tient aussi au produit s'il est dit « non traditionnel » ou en « émergence ». Le projet se distingue par son procédé de production (par exemple, l'agriculture biologique); la rareté du produit (par exemple, des spécialités anciennes, des produits de niche) ou encore l'importance déterminante du territoire sur le produit (produits du terroir).

Par le biais d'entrevues individuelles, le Conseil souhaite connaître l'histoire de vie des jeunes néoagriculteurs afin qu'ils témoignent de leurs parcours, des motivations et des valeurs qui les animent ainsi que de leur rapport à la ruralité.

Si vous pensez répondre au profil recherché et désirez participer à cette recherche, veuillez contacter la responsable du dossier, madame Lorraine Fournier.

Ligne sans frais : 1-800-363-1049

Adresse courriel : lorraine.fournier@cpj.gouv.qc.ca